

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 100

MONTREAL, LE MERCREDI 7 MAI 1997

88¢ + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Changement de garde à Paris

Québec nomme un nouveau délégué général alors que l'offensive diplomatique canadienne dans la capitale française est passée depuis quelques mois à la vitesse supérieure.

Lundi matin, 10h, à la Délégation générale du Québec à Paris, tous ne savaient pas encore que le couperet venait de tomber sur le délégué général Marcel Masse, qui sera remplacé le 1^{er} juin. La surprise se lisait sur plusieurs visages alors que les employés revenaient d'une de ces longues fins de semaine qui jalonnent en France le mois de mai. Le remplacement de Marcel Masse par Michel Lucier — un vieux routier des relations France-Québec et le représentant personnel de Lucien Bouchard auprès de la francophonie — n'a cependant pas surpris tout le monde. Nommé par Jacques Parizeau peu avant son départ, Marcel Masse n'avait jamais eu les faveurs de Québec.

L'arrivée de Michel Lucier prend une couleur particulière à la lumière de la guerre de drapeaux qui s'intensifie à Paris depuis quelques mois.

Imperceptiblement, chaque événement protocolaire, chaque manifestation culturelle est aujourd'hui plus qu'hier l'objet d'une guerre d'usure entre Québec et Ottawa. Qu'il s'agisse d'inaugurer une exposition de crêches du Saguenay en Bretagne ou un festival de bière à Strasbourg, pas le moindre petit ruban rouge à couper qui ne donne lieu à de profonds débats sur la longueur des drapeaux et la hauteur des mâts.



Christian Rioux

Il y a longtemps que les observateurs de la scène parisienne ont l'habitude de ce genre d'escarmouches. Sauf que l'offensive diplomatique canadienne est passée depuis quelques mois à la vitesse supérieure. Exit la politique ferme mais discrète qui caractérisait l'époque pas si lointaine où Benoît Bouchard, un ancien ministre de Brian Mulroney, présidait aux destinées de l'ambassade, avenue Montaigne. Il s'agit maintenant d'occuper toute la place. «Et de la place, ce n'est pas cela qui manque depuis que Québec a mis la hache dans ses représentations à l'étranger!», dit un observateur québécois de la scène parisienne.

La nouvelle ère fut inaugurée par une offensive tous azimuts sur la question de l'amiante. C'est le nouvel ambassadeur, Jacques Roy, qui a pris les devants. La décision française de boycotter la grande majorité des produits à base d'amiante n'a guère été infléchie. Mais l'objectif n'était, semble-t-il, pas là.

Plus récemment, un simple projet de timbre commémorant la visite du général de Gaulle au Québec en 1967 a provoqué une violente riposte d'Ottawa. Aux dernières nouvelles, le projet — qui devrait se réaliser quand même — mijotait quelque part dans une antichambre de l'Élysée.

D'aucuns y ont vu l'effet du réchauffement des relations personnelles entre le président Jacques Chirac et le premier ministre Jean Chrétien.

Pas plus tard qu'en avril, cette guerre donnait même un petit goût acre à l'Eurobière de Strasbourg. Invité depuis des mois à ce festival international du houblon, le Québec, à court de fonds, était à la dernière minute remplacé par le Canada.

La guérilla a depuis longtemps gagné le secteur culturel. Alors que les compressions budgétaires limitent l'action de la délégation, Ottawa inaugurerait en janvier son somptueux centre culturel. Du côté québécois, le poste de responsable culturel n'a toujours pas de titulaire permanent depuis plus d'un an. Comble de malheur, le mois dernier, c'est le festival de cinéma québécois de Blois qui disparaissait après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Le nouveau délégué sera-t-il en mesure de transformer une situation que la bonne volonté de son prédécesseur n'a pu redresser malgré une présence accrue et appréciée, notamment en province? Michel Lucier connaît parfaitement tous les réseaux québécois à Paris. C'est lui qui a organisé la récente visite du premier ministre Alain Juppé au Québec. Contrairement à Marcel Masse, il tiendra son pouvoir directement de Lucien Bouchard dont il continuera d'être le représentant personnel (ou sherpa) auprès de la francophonie. Cela fait dix ans que les deux hommes se côtoient, depuis cette époque où le premier ministre, alors ambassadeur du Canada à Paris, a mis au monde les sommets de la Francophonie, avec l'ambassadeur français Jacques Le Pét. Homme de passion, Michel Lucier est connu pour allier deux qualités qui ne vont pas toujours de pair: un étonnant franc-parler et une longue pratique de la diplomatie. Ce diplômé en théologie et en éducation est devenu sous-ministre au début de la trentaine à la demande de René Lévesque. Tour à tour au service de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard, il n'a jamais caché ses convictions souverainistes. «Je ne suis pas un tiède de nature», dit-il.

Si le premier ministre a fait appel à lui, ce n'est pas simplement parce que 1997 est l'année du sommet francophone de Hanoï, comme le laissait entendre sur une radio de Québec le ministre des Relations internationales, Sylvain Simard. C'est probablement aussi pour remettre le Québec sur la carte à Paris. La mission ne sera pas de tout repos. Bref, c'est le Québec qui pourrait avoir besoin d'un plan B à Paris!

LE MONDE

La diplomatie s'agite autour du Zaïre, page B 5



ÉCONOMIE

L'action de Bre-X chute de 3,23\$ à 8,5¢ en vingt minutes, page B 1

CULTURE

Les mille visages d'Irene Whittome, page B 8



Le Canada devrait renégocier l'ALENA au même titre qu'un Québec souverain

«C'est égoïste, c'est dur, mais tel est notre intérêt», dit un membre du Congrès

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

Contrairement à une idée largement reçue, une renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), dans la foulée de l'indépendance du Québec, s'imposerait tout autant au «Rest of Canada» (ROC) qu'au nouveau pays francophone apparaissant au nord du 45^e parallèle. Et cette négociation serait aussi difficile pour l'un

et l'autre des deux nouveaux États.

C'est en tout cas ce qu'affirme Tom Campbell, représentant (député) californien au Congrès américain, de passage ces derniers jours au Québec pour une tournée d'information privée. Au cours de cette tournée, M. Campbell a rencontré des représentants des deux camps — notamment, le ministre québécois Serge Ménard, les ministres fédéraux Pierre Pettigrew et Stéphane Dion — ainsi que des observateurs indépendants.

«Ceux, dit-il, qui prétendent que le ROC conserverait tous ses droits tandis que le Québec trinquerait seul, eh bien! ceux-là se trompent... En ce qui me concerne, c'est égal pour les deux. La sécession ouvrirait automatiquement le jeu à une renégociation, concernant tout aussi bien la Colombie-Britannique, le Manitoba ou le Québec.»

«Si le Québec se sépare, les lobbys, qu'ils soient du Middle

VOIR PAGE A 10: ALENA

Les 20 ans du maestro



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Par une brève cérémonie d'avant-concert, l'Orchestre symphonique de Montréal soulignait hier les vingt ans du maestro Charles Dutoit à son pupitre en lui remettant, en guise de reconnaissance, une baguette en bronze du musée Inverness. Pour la petite histoire, sachez cependant que c'est bien le 15 février 1977 que le maestro d'origine suisse montait pour la première fois sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, avec un programme composé d'une symphonie de Haydn, de La Mer de Debussy et de la Symphonie espagnole de Lalo. Fait à noter, pas moins de 28 des 100 musiciens actuels de l'OSM ont vécu tout le règne Dutoit, le doyen étant le réputé timbalier Louis Charbonneau, qui y joue depuis 48 ans!

Le piano reprend ses droits

De Yma Sumac à Jackie McLean, le Festival de jazz présentera 106 spectacles en salle

La chanteuse péruvienne Yma Sumac, l'iconoclaste John Zorn, le rock de Brian Setzer, les tangos de Richard Galliano, la classe de Tommy Flanagan, le soul d'Isaac Hayes, la Carmen de Bizet revue et renommée par l'Italien Enrico Rava ne représentent que le dixième de l'affiche confectionnée pour le 18^e Festival international de jazz de Montréal.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Architecte en chef de la programmation du FIJM, André Ménard a dévoilé hier l'identité de quelques-uns des dizaines d'artistes de tous les horizons qui se produiront entre le 26 juin et le 5 juillet cet été. Comme ce fut le cas l'an dernier, en fait comme c'est le cas depuis les années antérieures, l'affiche proposée par le maître d'œuvre et ses collaborateurs permettra à tout un chacun de se satisfaire. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

En chiffres, ce sont 106 spectacles en salles, répartis en 12 séries. La gamme des prix? Elle va d'un minimum de 10 \$ pour la série Jazz d'ici à



VOIR PAGE A 10: JAZZ

Le tromboniste Ray Anderson.

ÉCONOMIE

Le rapport annuel du Devoir

Le Devoir renoue avec la rentabilité

■ Lire notre reportage, page B 2

De plus en plus d'allophones choisissent les cégeps francophones

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La proportion d'allophones augmente sans cesse dans les écoles de la CECM, et la proportion d'allophones qui font le transfert vers le français est également en augmentation.

De plus, le nombre d'allophones qui choisissent un cégep francophone est également en progression.

Telles sont les conclusions d'une étude réalisée par la démographe de la CECM, étude qui sera présentée ce soir au Conseil des commissaires de la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal).

Comme dans toute étude de ce genre, les données doivent être interprétées avec prudence. Mais elle indique toutefois certaines tendances.

Personne ne se surprendra que le nombre d'allophones à la CECM soit en augmentation. Ainsi, au 30 septembre 1995, 77,7 % des élèves de la CECM étaient nés au Québec, alors que 21,3 % des élèves étaient nés à l'extérieur du Canada (moins de 1 % étant nés dans les autres provinces canadiennes).

Pour mieux comprendre cette statistique, on peut la comparer avec les données issues d'un rapport similaire qui portait sur l'année 1991 et indiquait qu'au 30 septembre 1991, 80,1 % des élèves étaient nés au Québec, 1 %

VOIR PAGE A 10: ALLOPHONES

Charest tient Chrétien responsable de la détérioration des soins de santé

JEAN DION
LE DEVOIR

Sherbrooke — Oubliez Lucien Bouchard et Jean Rochon. Le véritable responsable des fermetures d'hôpitaux et de la détérioration des soins de santé s'appelle Jean Chrétien, affirme le chef conservateur Jean Charest.

Le premier ministre est «le seul à dire qu'il n'a pas de responsabilité» à cet égard, mais la réalité est que le gouvernement libéral fédéral a imposé des réductions de 35 % de ses paiements de transfert aux provinces au titre de la santé et des programmes sociaux. Or «M. Bouchard, comme M. [Mike] Harris, comme M. [Gary] Filmon, comme M. [Ralph] Klein, comme tous les autres premiers ministres, sont obligés de gérer les coupures unilatérales d'Ottawa», a déclaré hier M. Charest alors qu'il visitait le Centre universitaire de la santé de l'Estrie.

Le chef du PC en était à une première visite au Québec au cours de cette campagne électorale et il avait choisi sa circonscription de Sherbrooke — où un premier sondage lui donne une forte avance — pour se faire la main. Plus

VOIR PAGE A 10: CHAREST

■ Coup de barre souverainiste de Duceppe, page A 5
■ Une candidate conservatrice est membre du Bloc, page A 6
■ Imbroglio autour d'un drapeau, page B 8
■ L'éditorial de Lise Bissonnette: L'anesthésie, page A 8



MÉTÉO

Montréal
Ciel variable.
Venteux.
Max: 10 Min: 2

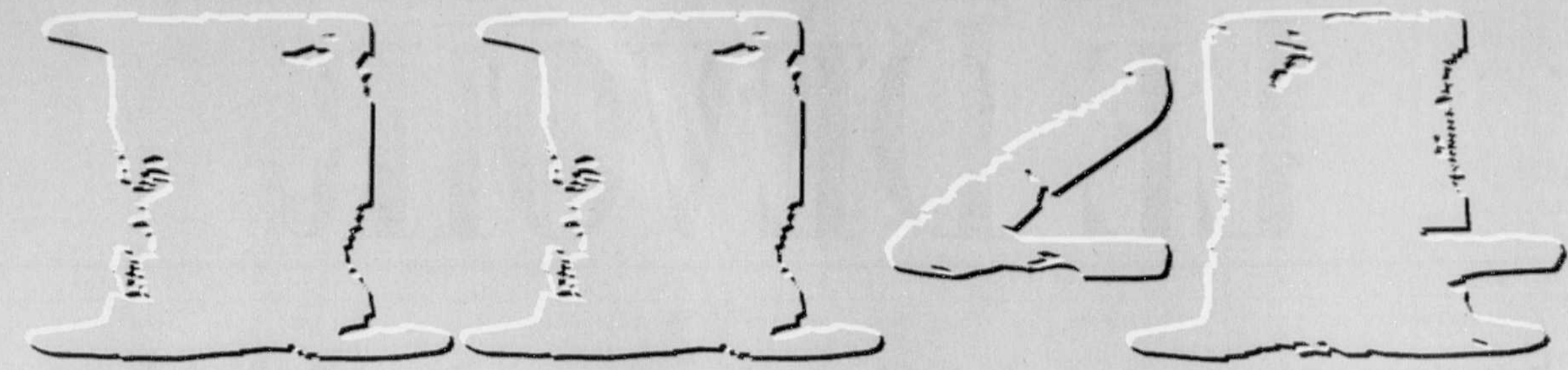
Québec
Pluie.
Max: 6 Min: 1

Détails, page B 6

INDEX

Actualités..... A 4 Idées..... A 9
Annonces..... B 4 Le monde..... B 5
Avis publics..... B 6 Les sports..... B 4
Bourse..... B 2 Montréal..... A 3
Culture..... B 8 Mots croisés..... B 6
Économie..... B 1 Politique..... A 5
Éditorial..... A 8 Télévision..... B 7





films du Québec à depuis 50 ans

La SODEC et l'Association Québécoise
des Réalisateurs et Réalisatrices de Cinéma
et de Télévision félicitent tous les cinéastes du Québec qui,
depuis 50 ans, ont eu un film sélectionné
au Festival international du film de Cannes

Sont retenus tous les films produits au Québec
incluant ceux de l'Office national du film réalisés depuis 1955,
année de son déménagement à Montréal.

1997

COSMOS d'André Turpin, Arto Paragamian, Denis Villeneuve,
Manon Briand, Jennifer Almey et Marie-Julie Dallaire
Quinzaine des réalisateurs

1996

SOUS-SOL de Pierre Gang
Semaine internationale de la critique

1995

LE CONFESSIONNAL de Robert Lepage
Quinzaine des réalisateurs
ELDORADO de Charles Biname
Quinzaine des réalisateurs

1994

LOS NAUFRAGOS de Miguel Littin
Un certain regard

1993

L'HOMME SUR LES QUAIS de Raoul Peck
Compétition officielle

1992

LÉOLO de Jean-Claude Lauzon
Compétition officielle

NO PROBLEM de Craig Welch
Compétition officielle (Court métrage)

REQUIEM POUR UN BEAU SANS-CŒUR de Robert Morin
Semaine internationale de la critique

BEING AT HOME WITH CLAUDE de Jean Beaudin
Un certain regard

1991

MAL DE BLOCS de Nathalie Saint-Gelais et Marc Saint-Pierre
Compétition officielle (Court métrage)

UNE HISTOIRE INVENTÉE d'André Forcier
Quinzaine des réalisateurs

PETIT DRAME DANS LA VIE D'UNE FEMME d'Andrée Pelletier
Semaine internationale de la critique

A HARBOR SYMPHONY / UNE SYMPHONIE DU HAVRE
de Barbara Doran
Semaine internationale de la critique

1990

JOURS DE PLAINE de Réal Bérard et André Leduc
Compétition officielle (Court métrage)

TO BE de John Weldon
Compétition officielle (Court métrage)

ANIMATION Collectif
Semaine internationale de la critique

Pierrot d'or du meilleur court métrage

1989

JÉSUS DE MONTRÉAL de Denys Arcand
Compétition officielle

Prix du jury
Prix du jury œcuménique

LE COLPORTEUR de Claude Cloutier
Compétition officielle (Court métrage)

50 ANS de Gilles Carle
Hors compétition (Court métrage)

Palme d'or

1988

LES PORTES TOURNANTES de Francis Mankiewicz
Un certain regard

Mention spéciale du jury œcuménique OCIC

LA LIGNE DE CHALEUR de Hubert-Yves Rose
Quinzaine des réalisateurs

1987

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES de Frédéric Back
Compétition officielle (Court métrage)

UN ZOO LA NUIT de Jean-Claude Lauzon
Quinzaine des réalisateurs

1986

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN de Denys Arcand
Quinzaine des réalisateurs

Prix de la FIPRESCI (Fédération internationale
de la presse cinématographique)

TURBO CONCERTO de Martin Barry
Compétition officielle (Court métrage)

1985

JOSHUA THEN AND NOW de Ted Kotcheff
Compétition officielle

L'ADOLESCENTE SUCRE D'AMOUR (Gazi el Banat)
de Jocelyne Saab
Quinzaine des réalisateurs

NIGHT MAGIC de Lewis Furey
Hors compétition

1984

TIP TOP de Paul Driessen
Compétition officielle (Court métrage)

LES ANNÉES DE RÊVES de Jean-Claude Labrecque
Quinzaine des réalisateurs

LE JOUR «S...» de Jean Pierre Lefebvre
Un certain regard

1983

LA BÊTE LUMINEUSE de Pierre Perrault
Un certain regard

RIEN QU'UN JEU de Brigitte Sauriol
Quinzaine des réalisateurs

DÉDICACE de Marie Brazeau
Section parallèle

1982

LES FLEURS SAUVAGES de Jean Pierre Lefebvre
Quinzaine des réalisateurs

Prix de la FIPRESCI

ALCHIMIE de Richard Clark
Section parallèle

1981

ZE4 d'André Leduc et Jean-Jacques Leduc
Compétition officielle (Court métrage)

LES PLOUFFE de Gilles Carle
Quinzaine des réalisateurs

TOUTS LES GARÇONS d'Yves Laberge
Section parallèle

1980

FANTASTICA de Gilles Carle
Compétition officielle

THE PERFORMER de Norma Bailey
Compétition officielle (Court métrage)

Prix spécial du jury

LA BIEN-AIMÉE de Michel Bouchard
Compétition officielle (Court métrage)

L'HOMME À TOUT FAIRE de Micheline Lanctôt
Quinzaine des réalisateurs

1979

AVOIR 16 ANS de Jean Pierre Lefebvre
Quinzaine des réalisateurs

MOURIR À TUE-TÊTE d'Anne-Claire Poirier
Un certain regard

LES SERVANTES DU BON DIEU de Diane Lévesque
Semaine internationale de la critique

CARO PAPA de Dino Risi
Compétition officielle

1978

L'AFFAIRE BRONSWIK de Robert Awad et André Leduc
Compétition officielle (Court métrage)

VIOLETTE NOZIERE de Claude Chabrol
Compétition officielle

Prix d'interprétation féminine à Isabelle Huppert ex aequo
avec Jill Clayburgh dans An Unmarried Woman

de Paul Mazursky

1977

J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE de Jean Beaudin
Compétition officielle

Prix d'interprétation féminine à Monique Mercure ex aequo
avec Shelley Duvall dans Three Women de Robert Altman

Prix œcuménique

LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT
de Jean Pierre Lefebvre
Compétition officielle

UNA GIORNATA PARTICOLARE de Ettore Scola
Compétition officielle

THE RUBBER GUN de Allan Moyle
Semaine internationale de la critique

ETNOCIDO / ETHNOCIDE de Paul Leduc
Semaine internationale de la critique

ONE MAN de Robin Spry
Section l'air du temps

1976

METAMORPHOSIS de Barry Greenwald
Compétition officielle (Court métrage)

Palme d'or

LEAU CHAUDE LEAU FRETTE d'André Forcier
Quinzaine des réalisateurs

L'AMOUR BLESSÉ (CONFIDENCES DE LA NUIT)
de Jean Pierre Lefebvre
Section l'air du temps

LE TEMPS DE L'AVANT d'Anne-Claire Poirier
Section parallèle

LA TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE de Gilles Carle
Section parallèle

1975

LES ORDRES de Michel Brault
Compétition officielle

Prix de la mise en scène ex aequo
avec Section spéciale de Costa-Gavras

REVISITED de Joyce Borenstein
Compétition officielle (Court métrage)

LES VAUTOURS de Jean-Claude Labrecque
Section parallèle

1974

LA FAIM / HUNGER de Peter Foldes
Compétition officielle (Court métrage)

Prix spécial du jury

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST d'André Brassard
Compétition officielle

LES DERNIÈRES FIANÇAILLES de Jean Pierre Lefebvre
Quinzaine des réalisateurs

SWEET MOVIE de Dusan Makavejev
Quinzaine des réalisateurs

1973

BALABLOK de Břetislav Pojar
Compétition officielle (Court métrage)

Palme d'or

LA MORT D'UN BŮCHERON de Gilles Carle
Compétition officielle

RÉJEANNE PADOVANI de Denys Arcand
Quinzaine des réalisateurs

KAMOURASKA de Claude Jutra
Projection spéciale

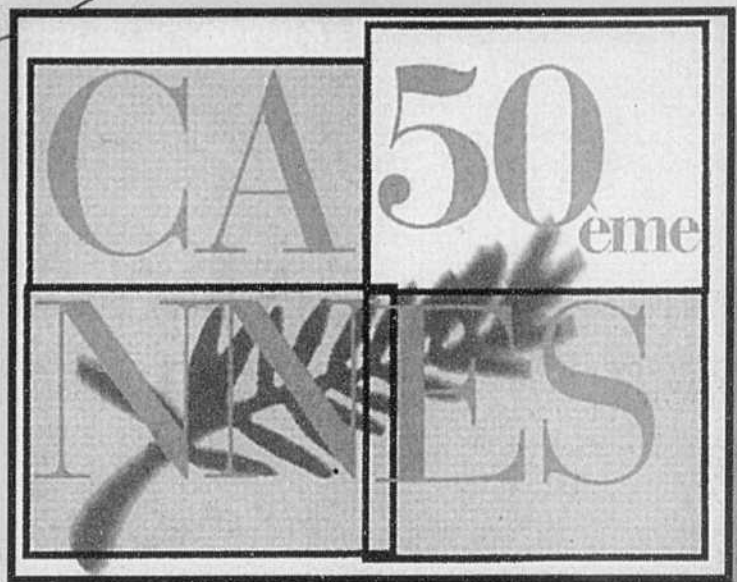
LE TEMPS D'UNE CHASSE de Francis Mankiewicz
Projection spéciale

1972

ZIKKARON de Laurent Codette
Compétition officielle (Court métrage)

Grand prix technique de la Commission supérieure
technique du cinéma français

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE de Gilles Carle
Compétition officielle



LA MAUDITE GALETTE de Denys Arcand
Semaine internationale de la critique

LES SMATTES de Jean-Claude Labrecque
Quinzaine des réalisateurs

1971

FAUT ALLER PARMIS L'OMME POUR LE SAVOIR
de Fernand Dansereau
Quinzaine des réalisateurs

QUESTION DE VIE d'André Thérberge
Semaine internationale de la critique

ESSAI À LA MILLE de Jean-Claude Labrecque
Section parallèle

L'ACADIE L'ACADIE ??? de Pierre Perrault et Michel Brault
Section parallèle

LES MAUDITS SAUVAGES de Jean Pierre Lefebvre
Section parallèle

1970

ÉLOGE DU CHIAC de Michel Brault
Section parallèle

ENTRE TU ET VOUS de Gilles Groulx
Section parallèle

LA CHAMBRE BLANCHE de Jean Pierre Lefebvre
Section parallèle

LES VOITURES D'EAU de Pierre Perrault
Section parallèle

MON AMIE PIERRETTE de Jean Pierre Lefebvre
Section parallèle

Q-BEC MY LOVE de Jean Pierre Lefebvre
Section parallèle

1969

DONT LET THE ANGELS FALL de George Kaczender
Compétition officielle

ENTRE LA MER ET L'EAU DOUCE de Michel Brault
Section parallèle

JUSQU'AU CŒUR de Jean Pierre Lefebvre
Section parallèle

LE VIOL D'UNE JEUNE FILLE DOUCE de Gilles Carle
Section parallèle

KID SENTIMENT de Jacques Godbout
Section parallèle

DE MÈRE EN FILLE d'Anne-Claire Poirier
Section parallèle

THE ERNIE GAME de Don Owen
Section parallèle

CHRISTOPHER'S MOVIE MATINEE de Mort Ransen
Section parallèle

1968

PAS DE DEUX de Norman McLaren
Compétition officielle (Court métrage)

1967

TOYS de Grant Munro
Compétition officielle (Court métrage)

LE RÉGNE DU JOUR de Pierre Perrault
Semaine internationale de la critique

1966

THE DRAG de Carlos Marchion
Compétition officielle (Court métrage)

1965

LE CHAT DANS LE SAC de Gilles Groulx
Section parallèle

1964

AGE OF THE BUFFALO de Austin Campbell
Compétition officielle (Court métrage)

1963

POUR LA SUITE DU MONDE de Pierre Perrault
Compétition officielle

THE RIDE de Gerald Potterton
Compétition officielle (Court métrage)

SEUL OU AVEC D'AUTRES de Denis Héroux,
Denys Arcand, Stéphane Venne
Section parallèle

1961

CATTLE RANCH (Têtes blanches) de Guy L. Côté
Compétition officielle (Court métrage)

1960

UNIVERSE (Notre Univers) de Roman Kroitor et Colin Low
Compétition officielle

Prix du jury pour la qualité exceptionnelle de l'animation
Mention décernée par la Commission supérieure technique
du cinéma français

1959

THE LIVING STONE de John Feeney
Compétition officielle (Court métrage)

1958

LA DRAVE de Raymond Garceau
Compétition officielle (Court métrage)

1957

CITY OF GOLD (Capitale de l'or) de Wolf Koenig et Colin Low
Compétition officielle (Court métrage)

Prix du documentaire «pour son animation originale
de photographies exceptionnelles»

CARNAVAL DE QUÉBEC de Jean Palardy
Compétition officielle (Court métrage)

1956

THE SHEPHERD de Julian Biggs
Compétition officielle (Court métrage)

1955

BLINKITY BLANK de Norman McLaren
Compétition officielle (Court métrage)

Palme d'or

BUSH DOCTOR (Version abrégée anglaise du Médecin du Nord)
de Jean Palardy
Compétition officielle (Court métrage) *

* Coproduction québécoise minoritaire

LE DEVOIR

SODEC

SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES
CULTURELLES



Association Québécoise des Réalisateurs et Réalisatrices de Cinéma et de Télévision
Partenaires de la création au Québec

LE DEVOIR MONTREAL

Création d'un syndicat professionnel de chauffeurs de taxi

Rendez-vous au square Victoria

«Désabusés» par l'attitude de Rioux, les Métallos relancent la mobilisation chez les chauffeurs de taxi

Si le ministre du Travail, Matthias Rioux, croyait refroidir l'ardeur des chauffeurs de taxi en s'engageant, en mars, à regarder d'un «œil favorable» leur projet de création d'un syndicat professionnel, «son inaction depuis», estime le syndicat des Métallos, justifie la reprise des moyens de pression et la tenue, à la mi-juin, d'une «manifestation monstre» devant ses bureaux à Montréal.

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Rien ne va plus entre le syndicat des Métallos et le bureau du ministre du Travail, Matthias Rioux, dans le dossier du taxi.

«Désabusés par l'attitude du ministre», les Métallos — qui demandent depuis dix ans la création d'une association professionnelle pour les chauffeurs de taxi locaux — entretenaient jusqu'à récemment l'espoir de voir «M. Rioux livrer la marchandise» après son annonce, en mars, de la mise sur pied d'un groupe de travail pour examiner la faisabilité du projet. Or, «rien ne s'est passé depuis». Et faute d'avoir de ses nouvelles, les Métallos, le plus important syndicat affilié de la FTQ dans le secteur privé, viennent de reprendre la mobilisation des 9000 chauffeurs de taxi du Québec dans le but d'organiser une manifestation d'envergure devant les bureaux du ministre à Montréal vers la mi-juin.

«On avait mis cette idée sur la glace quand M. Rioux s'est engagé à regarder le dossier de près, mais là, on se fait carrément niaiser», estime Arnold Dugas, le directeur des Métallos. On croyait que Rioux était sérieux mais on se rend bien compte qu'à son bureau on nous raconte n'importe quoi. La dernière en ligne, c'est que le conseil des ministres, et non M. Rioux, nous ferait bientôt une proposition. On nous fait des promesses, mais il n'y a jamais rien qui se passe. Là, c'est assez.»

Fin mars, le chef de cabinet du ministre Rioux, Michel Goyer, qui n'a pas rappelé *Le Devoir* hier, annonçait en effet la création d'un groupe de travail pour étudier la possibilité de permettre aux chauffeurs de taxi de se regrouper au sein d'une association professionnelle susceptible de donner aux chauffeurs — qui ne sont ni propriétaires de flotte ni propriétaires d'une voiture-taxi — des conditions minimales de travail telles qu'un fonds de pension, un service juridique, une

assurance collective et un bureau de placement.

M. Goyer indiquait alors que «contrairement à ce que pensent certains, le ministre n'est pas contre l'idée d'une association professionnelle de chauffeurs de taxi» mais que le projet devait être examiné sous toutes ses coutures «pour éviter que les choses se fassent n'importe comment».

«Or, depuis cette annonce, prétend Arnold Dugas, le bureau du ministre n'a communiqué qu'une seule fois avec nous. Et ce n'était ni pour nous inviter à participer à ce soi-disant groupe de travail, ni pour nous annoncer où en étaient rendues leurs discussions. Non. On voulait simplement nous faire savoir que M. Rioux n'était pas content de voir dans un quotidien ce matin-là le président de la FTQ se plaindre de l'inaction du ministre dans certains dossiers. Quand même...»

En principe — selon les explications données il y a un peu plus d'un mois par M. Goyer —, un groupe de fonctionnaires des ministères du Travail et des Transports devait se rencontrer, début avril, pour «examiner la faisabilité du projet» soumis par les Métallos et faire le bilan «de tout ce qui s'est fait» dans le passé en rapport avec ce dossier.

«Immédiatement après, avait alors promis Michel Goyer, c'est-à-dire vers la première ou la deuxième semaine d'avril, on annoncera notre décision.»

Ça ne s'est pas produit. Et aujourd'hui, les Métallos doutent non seulement de l'existence de ce groupe de travail mais aussi que quelque discussion que ce soit ait eu lieu entre des fonctionnaires à ce sujet.

Voilà pourquoi les Métallos tentent actuellement de mobiliser des milliers de chauffeurs de taxi en vue d'une grande manifestation, non pas sur la colline parlementaire, comme cela était prévu initialement, mais à Montréal, aux bureaux du ministre Rioux, square Victoria.

Le Conseil général de la FTQ et le bureau de la centrale ont déjà recommandé à leurs 450 000 membres d'y participer. «On a assez attendu», dit Arnold Dugas. Cette association professionnelle, on y tient.

Essentiellement, les Métallos demandent trois choses: d'abord, un amendement à la Loi sur le transport par taxi pour reconnaître le Syndicat professionnel des chauffeurs de taxi du Québec à titre d'organisme représentant tous les chauffeurs locaux. Deuxièmement, l'obligation pour tous les chauffeurs de taxi locaux de faire partie de ce syndicat professionnel (ou d'un autre); et troisièmement, l'obligation de payer à cette association une cotisation annuelle sous peine de sanction législative entraînant la suspension de leur permis de travail.

Projet de fusion des laboratoires médicaux

Forte inquiétude du côté syndical

ISABELLE HACHEY
LE DEVOIR

La création d'un ou deux «superlaboratoires» médicaux à Montréal, un projet avec lequel jongle la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre depuis la récente annonce de nouvelles compressions dans le réseau de la santé, est loin de sourire au Secteur professionnel des technologies médicales de la CSN (SPTM-CSN).

La semaine dernière, la Régie a évoqué la possibilité de fusionner les laboratoires des 23 hôpitaux de la métropole, pour n'en former qu'un ou deux, afin de combler la perte de 162 millions de dollars supplémentaires à son budget. Pour le SPTM-CSN, cette fusion pourrait avoir de graves conséquences. «On veut sonner le signal d'alarme à l'effet qu'avec les compressions que le gouvernement vient de rajouter [la création de superlaboratoires], peut apparaître une voie facile et économiquement rentable sur papier, mais quand on fait les études réelles de faisabilité et les conséquences en termes d'expertise et de qualité des services, on se rend compte du dérapage qui est en train de se produire», affirme Suzanne Clément, présidente du SPTM-CSN.

Mme Clément s'inquiète notamment du danger «d'infiltration du secteur privé» dans ces superlaboratoires, qui nécessiteraient des investissements technologiques importants. «Non seulement la Régie répond-elle aux impératifs de rationalisation édictés par le gouvernement Bouchard, mais on

voit bien qu'elle se montre sensible aux lobbys des compagnies privées qui veulent vendre leurs technologies pour ensuite s'acquiescer ces services.»

Elle déplore également le fait que cette mesure «balaie du revers de la main les travaux entrepris depuis 18 mois pour réorganiser ces services, [ce qui] aurait des conséquences directes sur la qualité des services à la population».

Louis Côté, directeur des relations avec la communauté de la Régie, rétorque que son organisme est actuellement en période de questionnements et qu'aucune décision n'a encore été prise. «Les gens agissent comme si nous avions un plan secret que nous voulions faire avaler, dit-il. Mais nous sommes plutôt sceptiques et nous nous questionnons avant de prendre une décision de cette importance.»

Au sujet de l'éventuel danger de privatisation, M. Côté s'étonne: «On n'envisage pas du tout une option qui inclue la privatisation. C'est une accusation qui ne nous atteint pas, parce qu'on pense exactement la même chose que les syndicats à ce sujet-là.» M. Côté rappelle que les dépenses liées aux laboratoires montréalais ont déjà été réduites — depuis trois ans, elles sont passées de 143 à 117 millions — et qu'il est possible que d'autres économies significatives dans ce secteur ne soient plus envisageables. Il ajoute que la Régie fera preuve de la plus grande transparence dans ce dossier. «C'est évident que les options que l'on considérera vont être mises sur la place publique, et les gens auront le temps de s'exprimer avant que l'on retienne une option plutôt qu'une autre.»

Faudra-t-il fermer des salles d'opération?

ISABELLE HACHEY
LE DEVOIR

Après le cri d'alarme lancé lundi par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec, de nouvelles inquiétudes ont fait surface hier à propos du programme gouvernemental de mises à la retraite, qui pourrait entraîner une pénurie d'infirmières dans certains secteurs spécialisés du réseau de la santé.

La Corporation des infirmières de salles d'opération du Québec a estimé hier qu'une vingtaine de salles d'opération pourraient bientôt fermer leurs portes, dans la seule région de Montréal. Les premiers résultats d'une consultation effectuée par la Corporation auprès de ses membres indiquent que 100 infirmières montréalaises, spécialisées dans les soins opératoires, accepteraient l'offre gouvernementale et quitteront leur emploi le 2 juillet prochain. Selon la présidente de cette corporation, Monique Pirezelli, l'impact de ces départs représenterait la fermeture de 17 à 23 salles d'opération de la métropole.

«Ces chiffres vont probablement augmenter», affirme Mme Pirezelli, puisque seulement 26 des 80 centres consultés, à

Montréal et à Québec, ont jusqu'à maintenant répondu à l'appel.

À la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), qui a négocié le programme de mises à la retraite avec le gouvernement, on se fait beaucoup plus rassurant. «Je ne crois pas qu'il faille paniquer ou crier à la catastrophe au moment où on se parle, au contraire, dit la présidente de la FIIQ, Jennie Skene. Seulement à la FIIQ, nous avons près de 12 000 infirmières qui n'ont pas de poste, qui sont à temps partiel ou sur des listes d'appel. C'est un bassin très important.»

La désorganisation appréhendée par l'Ordre des infirmières n'inquiète pas davantage Mme Skene. Mais il faut dès maintenant voir à ce que les éventuels départs massifs dans des secteurs comme les soins opératoires soient remplacés correctement, ajoute-t-elle.

Au bureau du ministre de la Santé, Jean Rochon, l'attaché politique Martin Caillé croit également que l'inquiétude des infirmières est «exagérée». «La formation dans un bloc opératoire dure en moyenne trois mois, dit-il. Si on sait, vers la mi-juin, qui sont les infirmières des blocs opératoires qui veulent quitter, normalement, on aura assez de temps pour que tout le monde soit formé pour le début septembre.»

d'allégations dénonçant les conditions d'hébergement de jeunes de 12 à 17 ans». Selon les renseignements recueillis par la Commission, plusieurs jeunes de cet établissement auraient en effet été placés en isolement l'an dernier dans des lieux physiques et des conditions «d'hygiène inacceptables».

Robert Hatton, le citoyen à l'origine de l'enquête, s'est adressé à la Commission des droits de la personne après avoir participé à une visite guidée du centre de réadaptation dans le cadre d'un forum sur les droits de l'enfance. Entre autres choses, il soutient que «des enfants battus et des victimes d'inceste se retrouvent à Shawbridge entourés de voleurs et de petites crapules».

Ce qui serait complètement faux, selon un porte-parole de l'établissement, Michael Udy, qui reconnaît toutefois que certains problèmes sérieux existent au sein de l'établissement mais qu'ils pourraient être réglés «si seulement on avait l'argent nécessaire pour démuner».

On en saura plus long demain.

Clin d'œil



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

EN BREF

Nouvelle chaire

(Le Devoir) — L'Université de Montréal a annoncé hier la création d'une nouvelle chaire vouée à la recherche dans le domaine des maladies du foie et des voies biliaires. La chaire Novartis-Fondation canadienne du foie «permettra un espoir renouvelé pour les milliers de Canadiens victimes de maladies du foie», selon Claude Legault, président de la Régie des rentes du Québec — lui-même greffé du foie — et responsable de la campagne de financement de la chaire. La compagnie Novartis Pharma Canada inc. investira 1,5 million dans le projet au cours des quatre prochaines années, et la Fondation canadienne du foie (section Montréal) fournira de 350 000 \$ à 500 000 \$. La chaire permettra d'accueillir des chercheurs de haut calibre pour appuyer les travaux effectués au service d'hépatologie du CHUM-pavillon Saint-Luc, qui traite depuis 20 ans des patients provenant de toutes les régions du Québec et de provinces voisines.

Déraillement

(PC) — Deux personnes ont été légèrement blessées dans la nuit de lundi à hier lors du déraillement d'un train de marchandises, au sud-ouest de Montréal. L'accident, causé par un affaissement de terrain, est survenu près d'un cours d'eau dans le secteur de Côteau-du-Lac, non loin de Salaberry-de-Valleyfield. Deux locomotives et 12 wagons, sur un total de 20, ont quitté la voie. Les wagons transportaient des canettes devant être recyclées. Les deux blessés sont des membres de l'équipe du convoi du CN. La ligne Montréal-Toronto devrait être remise en service aujourd'hui. Les équipes d'urgence doivent rebâtir la voie, ce qui nécessite plusieurs heures de travail. En ce qui concerne les trains de passagers, des autobus ont assuré la liaison Montréal-Ottawa et Montréal-Toronto en remplacement des trains de Via Rail.

Home Find

www.apchq.com

Pour faire rénover par des pros

GARANTIE RENOVIATION APCHQ
 En collaboration avec Bell

Avis de convocation

La Confédération des organismes familiaux du Québec (C.O.F.A.Q.) convoque ses membres à son assemblée générale annuelle les 31 mai et 1er juin 1997 à l'hôtel Delta de Trois-Rivières (Québec). Informations: C.O.F.A.Q. au (514) 521-4777, télécopieur (514) 521-6272.

DES SOULIERS

Rockport

TOUT NEUFS POUR VOUS ET UN CADEAU DE CRABTREE & EVELYN EN PRIME POUR MAMAN GÉNIAL, NON?

Le printemps, la fête des mères, on vous règle tout ça d'un coup. Vous ramassez une paire de chics souliers Rockport tout neufs et on vous donne un bel ensemble-cadeau soins des pieds Crabtree & Evelyn pour maman. Qui dit mieux?

TERRA F FIRMA
LES COURS MONT-ROYAL
Métro Peel 845-3007
CENTRE EATON DE MONTRÉAL
Métro McGill 288-6006

BRACELET TENNIS

Total 0.50 carat **588 \$** Prix courant 1176 \$
 1 carat **1088 \$** Prix courant 2176 \$
 Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LE PARCHEMIN
 DEPUIS 1966
 Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.
 Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
 Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

NOUVEAUTÉ
PAUL-ÉMILE BORDUAS
CÉLÉBRITÉS /
Collection
biographique

64 pages, 9 \$
 Gilles Lapointe

Paul-Émile Borduas compte parmi les rares artistes québécois dont la renommée a atteint aujourd'hui un rayonnement international. Aussi, sans doute, était-il inévitable que la légende s'empare de ce peintre singulier, dont l'œuvre et la vie se sont intimement entrelacées, et produise, au début des années soixante, ce récit mythique qui en a fait l'un des prophètes et martyrs de la Révolution tranquille. Mais Borduas n'est pas seulement le protagoniste principal d'une épopée légendaire qui n'aura existé que dans les manuels scolaires. Ce peintre originaire du petit village de Saint-Hilaire est un homme complexe et solitaire, dont le destin particulier, parfois douloureux, se confond étroitement avec l'histoire de son époque et de son milieu.

LIDEC inc.
 4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
 Montréal (Québec)
 H2W 2H5
 Téléphone: (514) 843-5991
 Télécopieur: (514) 843-5252
 Adresse internet: <http://www.lidex.qc.ca>

• LES ACTUALITÉS •

L'Université Laval vogue vers un déficit de 19 millions

LE DEVOIR

L'Université Laval, à Québec, fera face l'année prochaine à un déficit d'exploitation de 19,1 millions de dollars, ce qui portera le déficit accumulé à 28,5 millions au 31 mai 1998. Ces sombres données ont été diffusées hier par la direction de l'institution, alors que le Conseil universitaire recommandait l'adoption hier matin du budget de fonctionnement pour 1997-98.

Ce budget prévoit donc un déficit d'exploitation de 19,1 millions, qui s'ajoutera au déficit d'exploitation de l'année 1996-97, estimé à 14,3 millions, et au surplus d'exploitation de 4,9 millions enregistré l'année dernière.

L'Université Laval avait prévu en janvier une compression de sa subvention gouvernementale de l'ordre de 23,5 millions, qui devait être la dernière compression importante. Mais les problèmes financiers seront plus élevés que prévus: la compression a été étalée sur trois ans, et pour l'année 1997-98, la compression applicable sera de 15,4 millions. Elle sera de 14,5 millions en 1998-99.

Les revenus prévus pour l'année 1997-98 totalisent 399 millions, comparativement à 422,6 millions au budget original de 1996-97. Pour l'année 1997-98, les compressions de dépenses totaliseront 15,4 millions pour un montant total de dépenses estimé à 418,1 millions.

Nadia



PETAR PETROV

DERNIÈRE NÉE des pensionnaires du zoo de Varana, en Bulgarie, Nadia tient dans la main de son gardien. Première de son espèce à voir le jour dans ce jardin zoologique, la petite macaque n'a que dix jours.

Québec-municipalités

Trudel croit toujours à la négociation

Contrairement au ministre du Travail, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, maintient en place la date butoir du 1^{er} septembre dans les négociations municipales sur la réduction des coûts de main-d'œuvre, une économie nécessaire de 250 millions. Le ministère du Travail pourrait intervenir advenant des conflits cet été, mais le ministre Trudel a toujours confiance de voir les négociations porter fruits.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, mise toujours sur l'échange et la négociation avec les employés municipaux pour que les villes en arrivent à des compressions de 250 millions dans leur masse salariale. Contrairement à son collègue du Travail, Matthias Rioux, qui dans ce chantier précis fixe la fin des pourparlers au mois de juin, M. Trudel soutient que la date butoir du 1^{er} septembre ne changera pas.

En fait, le ministre des Affaires municipales a fait sien le discours du premier ministre Bouchard et du président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, qui, à l'automne, ont longtemps réclamé la présence des syndicats à la table de discussion en vue d'en arriver à une entente négociée dans le secteur public. M. Trudel parle donc de «créer un climat favorable aux discussions» dans le but de modifier les 536 conventions collectives échues dans le monde municipal, et ce, pour en arriver à une «obligation de résultats» de 250 millions en compressions budgétaires. Mais le temps presse, admet-il.

«Le délai du 1^{er} septembre est déjà très court, j'en conviens. Il ne saurait être question de le raccourcir. Mais chaque jour qui passe sans travail, ça double la tâche le lendemain.»

Sans évoquer la prise en charge du dossier par le ministère du Travail, le ministre Trudel admet avoir eu des

discussions avec le ministre Rioux pour établir que les négociations municipales se dérouleront selon «l'économie générale du Code du travail». Du même souffle, il croit toujours que les discussions peuvent donner des résultats comme tentent de le prouver certaines villes en ce moment. Il a notamment donné l'exemple de Lévis, Charlesbourg et Trois-Rivières qui ont déjà, dit-il, entrepris l'exercice d'évaluer les possibilités de réduction de la masse salariale en réorganisant les équipes de travail municipales.

«Il est clair qu'on ne saurait adopter un modèle uniforme, d'ajouter le ministre, surtout dans les petites municipalités.»

Sans écarter totalement le recours éventuel à une loi spéciale, que certaines villes réclament comme outil de persuasion face aux employés municipaux, il demeure convaincu que les trois chantiers de travail et les 20 champs de discussion offerts aux municipalités pour dégager 500 millions l'an prochain seront suffisants. Et ce, même si les chantiers ne se mettront pas en branle avant la semaine prochaine.

De leur côté, les syndicats s'insurgent contre un échéancier de négociations entre les villes et leurs employés qui serait ramené au début de l'été.

«Le ministre Matthias Rioux devrait s'employer à autre chose qu'à des menaces d'intervention dans le dossier des négociations entre les syndicats des employés municipaux et les municipalités», a déclaré la présidente de la Fédération des employés de services publics de la CSN, Ginette Guérin. Ce syndicat représente quelque 6000 membres dans 118 municipalités.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec croit que Québec doit intervenir rapidement afin que les municipalités puissent réaménager l'organisation du travail de façon beaucoup plus rationnelle.

«Elles doivent avoir la possibilité de recourir à la sous-traitance dans des conditions raisonnables sans être paralysées par des règles qui datent d'une autre époque et qui n'ont pour seul but que d'assurer aux syndicats qui en profitent des niveaux de cotisations stables à une période où plus rien n'est stable pour personne», a fait savoir le CPQ par voie de communiqué.

Championnat canadien

Le Québec compte 335 000 familles pauvres

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — La pauvreté est «un des fléaux sociaux les plus tenaces et les plus inquiétants des années 1990», estime un document du ministère québécois de la Sécurité du revenu. Dans une étude qui vient d'être rendue publique, le ministère compile des données traumatisantes sur la situation de la pauvreté au Québec.

On y constate notamment que le Québec compte 335 000 familles pauvres au sein desquelles vivent 335 500 enfants de moins de 18 ans. Le tiers des ménages pauvres du Canada se retrouve au Québec, bien que cette province ne constitue que 24 % de la population canadienne.

Avec 16,4 % de familles pauvres, le Québec vient au dernier rang du Canada, même derrière les provinces Maritimes pourtant réputées pour ne pas être riches. Il y a dans les provinces Maritimes 14,5 % des familles qui sont classées pauvres, deux pour cent de moins qu'au Québec.

La situation des familles monoparentales est particulièrement dramatique, révèle l'étude menée par la Direction des politiques du ministère qui dirige Mme Louise Harel. On a établi qu'au Québec, 60 % des familles monoparentales comptant des enfants, soit trois familles sur cinq, sont pauvres.

Lorsque les deux parents sont encore présents, le taux de pauvreté baisse à 12,8 % des familles. Le dernier recensement indiquait qu'il y a au Québec 21,7 % des familles qui sont monoparentales. Mais lorsque la famille monoparentale est dirigée par une femme de moins de 25 ans, le taux de pauvreté atteint 97 % des familles: «La presque totalité des jeunes mères sont pauvres», constate le document.

Il existe
un rapport
direct entre
la pauvreté
et le manque
d'instruction

À mesure que l'âge du chef de famille monoparentale augmente, la pauvreté diminue, vraisemblablement parce que cette personne, une femme la plupart du temps, trouve un emploi. Par exemple, quand la femme monoparentale a entre 25 et 44 ans, le taux de pauvreté diminue de 97 à 58 %.

Même le fait de travailler n'est pas une garantie que la pauvreté ne guette pas au détour. Au Québec, 12 % des gens qui ont un emploi à temps plein sont dans la catégorie des pauvres.

On note aussi que les personnes âgées de 65 ans et plus ont un taux de pauvreté assez élevé, soit 33,5 %. Bref, un aîné sur trois est pauvre.

Enfin, l'instruction est une façon de combattre la pauvreté: 24,5 % des familles dont le chef n'a qu'une formation primaire sont pauvres mais cette proportion baisse à 11,7 % si le chef de famille a des études postsecondaires.

Pour effectuer les calculs, l'étude du ministère établit un seuil de pauvreté en tenant compte de la grosseur de la ville où résident les citoyens. On établit que le coût de la vie est beaucoup plus élevé dans une agglomération de 500 000 habitants ou plus qu'en milieu rural.

Par exemple, en 1994, on établissait que le seuil de faible revenu après impôt pour une famille comptant deux membres était de 17 798 \$ dans une grosse ville comptant un demi-million d'habitants, mais de 11 364 \$ en milieu rural.

Ironiquement, un des buts visés par l'étude du ministère était d'établir qu'en dépit de son taux actuel élevé, la pauvreté était pire au Québec en 1973 que maintenant.

On compte actuellement 16,4 % de familles québécoises pauvres mais cette proportion était de 24,3 % en 1973 et de 20 % en 1975.

Maladie d'Alzheimer

La solitude s'ajoute au drame d'un grand nombre de victimes

PRESSE CANADIENNE

Québec — Plus de 29 % des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent seules et le système de santé devrait pouvoir les aider davantage, compte tenu que ces patients ne bénéficient pas des soins de leurs proches ou de leur famille.

C'est ce qu'a soutenu hier la Fédération des sociétés Alzheimer devant la commission parlementaire chargée d'étudier une refonte de la loi sur la protection des personnes atteintes de maladies mentales.

Dans son mémoire présentée par sa directrice Lise Hébert, la Fédération

propose différentes mesures qui devraient également être prises pour assister ceux qui aident les personnes atteintes de cette maladie.

On devrait notamment pouvoir offrir un service de répit au domicile ou en institution, et constituer des équipes d'urgence qui interviendraient pour gérer une situation de crise.

Environ 5 % de la population québécoise âgée de 65 à 74 ans développe cette maladie et la proportion atteint 26 % chez les personnes âgées de plus de 85 ans, estime la Fédération.

«Comme 22 % de la population

aura 65 ans en l'an 2021, il faut bien se préparer à faire face à cette maladie», note le mémoire de l'organisme.

Les causes de cette maladie demeurent inconnues mais la personne atteinte de ce mal souffre de déficits cognitifs, neurologiques et fonctionnels qui durent en moyenne dix ans mais peuvent aller jusqu'à 25 ans.

Les démarches de la Fédération ont été faites, hier, devant la commission parlementaire des affaires sociales, où est étudié le projet de loi 39. Ce projet de loi revu les règles applicables en matière de garde des personnes atteintes de maladies mentales.



Solde d'entrepôt Kanuk

485, rue Rachel Est
du 7 au 12 mai

Le parka Parapluie : rég. 393 \$ **350\$**

Le blouson Élan : rég. 166\$ **150\$**

Le Visa cordura : rég. 292 \$ **175\$**

Le short Élan : rég. 68 \$ **60\$**

Le pantalon Élan : rég. 101 \$ **90\$**

Économisez en achetant votre manteau chaud Kanuk maintenant!

Le Saguénay : rég. 480 \$ **380\$**

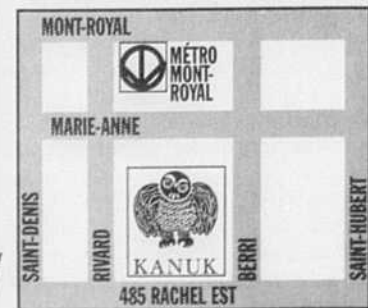
Le Coyote : rég. 414 \$ **330\$**

Aubergine, chocolat, cobalt, épinette, gris étain, violet
Quantité limitée

Le Coyote : rég. 414 \$ **375\$**

Le Cumulus : rég. 233 \$ **190\$**

Tout Kanuk est en solde



HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE D'ENTRÉPÔT KANUK

Mercredi 7 mai : 8h00 à 21h00
Jeudi 8 mai : 8h00 à 21h00
Vendredi 9 mai : 8h00 à 21h00
Samedi 10 mai : 8h00 à 17h00
Dim. 11 mai : 8h00 à 17h00
Lundi 12 mai : 8h00 à 18h00

Nous acceptons : MasterCard, Visa, carte de débit et argent comptant

485, rue Rachel Est
du 7 au 12 mai

COUPON-RABAIS DU SOLDE KANUK

Valable chez Kanuk seulement, 485, rue Rachel Est, à Montréal pendant le solde d'entrepôt Kanuk, du 7 au 12 mai 97.

Obtenez

25\$

ou

50\$

de rabais

Un seul coupon par achat. Nul après le 12 mai 97.

au moment d'un achat de 250 \$ et plus (avant taxes)

au moment d'un achat de 500 \$ et plus (avant taxes)

S'APPLIQUE MÊME AUX ARTICLES EN SOLDE

Home

Find

www.apchq.com

Pour acheter
ou faire construire
une maison neuve
par des pros



En collaboration avec



JONG ANNIVERSAIRE
A DIAMANTS
25 pts 14K
339\$

JONG ÉTERNITÉ
à partir
499\$

Plus de 100 modèles de JONG ANNIVERSAIRE à Diamants à partir de 149\$

PAYEZ EN SEPTEMBRE 1997

BIJOUTERIE le roy

Une seule adresse : 7139, rue Saint-Hubert (coin Jean-Talton) Montréal 277-3127

LE DEVOIR

ELECTIONS 1997

LES CANDIDATS

Le pays de tous les Québécois

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le Pays de tous les Québécois. Voilà le titre de l'ouvrage que lancera prochainement Michel Sara-Bournet, en collaboration avec l'IPSO, qui regroupe les intellectuels pour la souveraineté.

Il y traite des relations interculturelles dans le contexte d'un Québec souverain. Une question qui le préoccupe et qu'il abordera à plusieurs reprises au cours de cette campagne électorale dans le comté d'Outremont, qui compte près de 6000 électeurs issus des communautés ethnoculturelles.

A ce candidat du Bloc québécois, il apparaît essentiel de rassurer les néo-Québécois, de leur répéter sans cesse que dans un Québec souverain, ils seront égaux entre tous, qu'ils seront membres à part entière de la société québécoise.

Détenteur d'un doctorat en histoire de l'Université d'Ottawa, d'un baccalauréat en science politique de l'Université Laval, auteur de nombreux ouvrages qui ont recueilli des mentions honorables, Michel Sara-Bournet est l'un des principaux penseurs du Bloc. Pendant plusieurs années, il a été conseiller politique du chef de l'opposition à Ottawa et, à ce titre, a rédigé les plus mémorables discours de Lucien Bouchard.

On peut se demander pourquoi les souverainistes s'acharnent à sacrifier des candidats d'un aussi haut calibre dans des circonscriptions électorales qu'ils ont peu de chances de remporter.

Mais M. Sara-Bournet trouve que cette analyse fait fi de facteurs importants. La vision des choses qu'il a exposée au *Devoir* lui fait croire qu'il est en mesure d'enlever le comté au PLC, représenté par Martin Cauchon, le secrétaire d'Etat du gouvernement Chrétien. Parce que, fait-il valoir, les limites territoriales ont été redessinées et si l'on transpose le vote de 1993 sur la nouvelle carte, l'écart s'en trouve réduit à seulement 3000 voix entre le Bloc et le PLC. Marguerite Sicard et Tooker Gombert sont les candidats respectifs du Parti conservateur et du NDP.

Un espoir fondé sur les mous

Candidate du Parti conservateur dans le comté d'Ahuntsic, Nicole Roy-Arcelin est une femme déterminée et une passionnée de la vie politique. Elue en 1988 puis défaite en 1993, elle a vainement tenté un retour à l'occasion de la partielle de Papineau. Elle en est donc à sa quatrième tentative et tout aussi confiante malgré des circonstances défavorables. Les résultats de 1993 transposés sur les nouvelles délimitations du comté accordent 25 683 voix au PLC, 24 936 au Bloc, 4950 au PC et 818 au NDP.

Comment réussir cet exploit? Nicole Roy-Arcelin fait valoir que les nationalistes effectuent actuellement un retour au Parti conservateur. A son avis, il y a autant d'électeurs «mous» au Parti libéral qu'au Bloc et c'est auprès de cette clientèle que la popularité de Jean Charest sera dévastatrice. La candidate libérale, Eléni Bakopanos, s'est fait élire en 1993 députée de Saint-Denis, dont une partie se retrouve aujourd'hui dans la circonscription remaniée d'Ahuntsic. Le Bloc y est représenté par Pauline Charest.



Nicole Roy-Arcelin

Une affaire de famille

Dans la série noire des défaites péquistes en élections partielles figure celle qui a permis en 1994 au libéral Bernard Brodeur de devenir député de Shefford à l'Assemblée nationale. Les gens du comté avaient ainsi exprimé leur insatisfaction face au parachutage de Roger Nicolet. Ce fut une surprise. Mais quelques mois plus tard, aux générales, le PLQ a conservé le comté.

L'organisation électorale à la base de ces succès a été bâtie par Chantale Gareau, sa conjointe. Depuis trois ans, elle est l'attachée politique du député Brodeur. Puis, un jour, elle s'est dit: pourquoi pas moi? Aujourd'hui candidate à son tour, elle estime avoir d'excellentes chances de se faire élire députée libérale de Shefford à la Chambre des communes. Ils ont trois enfants dont l'aîné, âgé de 16 ans, est lui aussi un redoutable organisateur politique. Elle imagine déjà l'avantage que cette situation particulière procurerait pour faire passer avec rapidité les dossiers d'un niveau de gouvernement à l'autre. «Je suis une Québécoise de cœur et une Canadienne de tête», déclarait-elle au *Devoir*.

Une chose lui est acquise, c'est l'appui de la machine électorale du PLQ. Ce qui l'est moins, c'est la victoire. La transposition des résultats de 1993 sur la carte électorale remaniée accorde une possibilité de 25 000 voix au député sortant du Bloc, Jean Leroux, 14 200 au Parti libéral et 6000 au NDP.

A son avis, ce n'est toutefois pas sur cette base qu'il faut faire l'évaluation des forces en présence. L'analyse toute récente qu'elle a faite du comportement électoral l'amène à croire qu'il y a actuellement un virage vers les valeurs et attitudes d'antan. Selon elle, les électeurs qui ont permis à Jean Lapierre de se faire élire député libéral et qui l'ont massivement suivi au Bloc québécois sont maintenant de retour au bercail.

Bref, Chantale Gareau voit tout à travers des lunettes roses: le Bloc est en chute libre et Jean Charest n'a pas réussi à relancer le Parti conservateur. Quoi qu'il en soit, ce sera un comté à surveiller le soir du 2 juin.



Chantale Gareau

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

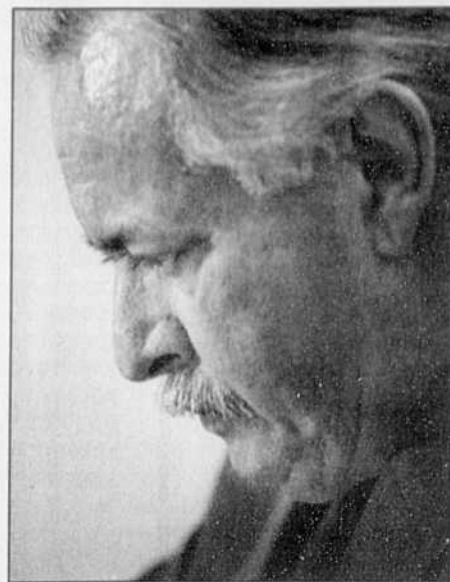
Sainte-Foy — Que son implication soit désirée ou non par le Bloc québécois, Jacques Parizeau se lance dès lundi dans la campagne électorale fédérale pour défendre le projet souverainiste. A la faveur du lancement de son livre, *Pour un Québec souverain*, l'ancien premier ministre du Québec mettra son grain de sel dans la campagne bloquiste qui avait presque mis à l'écart jusqu'à hier sa mission souverainiste.

«C'est évident que je vais faire des déclarations», a confirmé hier au *Devoir* Jacques Parizeau.

L'arrivée de M. Parizeau, avec son franc-parler, risque de porter ombrage au chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, dont l'image de leader a déjà été amoindrie la semaine dernière par la participation du premier ministre Lucien Bouchard à deux événements d'importance. Les stratégies du Bloc souhaitent mettre l'accent sur la personnalité de M. Duceppe.

Sans montrer un véritable empressément de voir Jacques Parizeau faire irruption dans la campagne électorale, Gilles Duceppe n'en a pas moins fait l'éloge. Il a qualifié M. Parizeau de «grand Québécois» dont la stature d'homme d'Etat lui accorde une certaine liberté de parole.

Jacques Parizeau dit n'avoir eu aucun contact avec l'organisation bloquiste. Il souligne toutefois avoir été «inondé d'appels et d'invitations» depuis lundi. Le candidat bloquiste dans Saint-Maurice, Yves Duhaime, principal adversaire de Gilles Duceppe dans la récente course au leadership, affiche clairement son enthousiasme à l'idée que M. Parizeau prête main forte aux troupes du Bloc.



Jacques Parizeau

«A compter du 12 [mai], je ferai des interventions qui, j'espère, seront... [temps d'arrêt où il rit] reçues avec plaisir», a lancé Jacques Parizeau, qui a démissionné de son poste de premier ministre au lendemain du référendum d'octobre 1995.

La dernière intervention publique de M. Parizeau remonte au 30 octobre dernier, lors de l'ouverture du Sommet socioéconomique convoqué par son successeur à la tête du gouvernement, Lucien Bouchard. Dans un texte publié dans *Le Devoir*, M. Parizeau dénonçait l'objectif du déficit zéro poursuivi par M. Bouchard.

Six mois plus tard, M. Parizeau choisit



Gilles Duceppe

de plonger dans l'arène électorale la journée même du premier débat des cinq chefs des partis présents à la Chambre des communes.

«Ça tombe bien», a-t-il reconnu. Jacques Parizeau refuse toutefois de commenter pour l'instant la quasi-absence du projet souverainiste dans le message livré par le chef du Bloc depuis le déclenchement des élections.

Mais Gilles Duceppe a justement recentré hier son discours sur la souveraineté. Dans une allocution devant la Chambre de commerce de Sainte-Foy, M. Duceppe a donné un coup de barre sur le fond, ce qui fait suite au virage entrepris dimanche au sein de l'équipe d'organisation du Bloc.

Le nouveau directeur de la campagne bloquiste, Bob Dufour, estime que 25 % des souverainistes «mous», dont l'allégeance est chancelante, ne considèrent pas qu'un vote pour le Bloc québécois en est un pour la souveraineté. Il est vrai que pendant la première semaine de la campagne, Gilles Duceppe a très peu abordé la question de la souveraineté. La position du Bloc sur certains dossiers fédéraux a été la priorité, ce qui a toutefois été masqué par les nombreux ratés d'une campagne mal engagée. Seul Lucien Bouchard avait jusqu'alors donné des motifs souverainistes pour appuyer les candidats du Bloc québécois.

«Il faut s'adresser à l'intelligence des gens, ne pas se dire au départ que c'est acquis», a indiqué M. Duceppe aux journalistes.

Plus tôt, M. Duceppe a fait sur un ton monocorde la promotion du projet de société souverainiste. Il a parlé aux gens d'affaires d'harmonie, de rêve, de richesse, d'autonomie et de fierté. Mais si le discours écrit était fort évocateur, M. Duceppe l'a livré sans émotion.

Il s'agit pourtant d'un important changement, d'autant que le discours avait une saveur référendaire. «La souveraineté, c'est la raison d'être du Bloc québécois. Encore faut-il le démontrer clairement dans tous les dossiers. C'est notre tâche [...] tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas ce référendum gagnant que j'espère le plus tôt possible», a par la suite dit M. Duceppe aux journalistes.

Le chef bloquiste a d'ailleurs donné une nouvelle version du slogan du Bloc en terminant son discours. Plutôt que de dire «Le Bloc est là pour vous», M. Duceppe a lancé: «Le projet souverainiste, tout comme le Bloc québécois, est là pour vous.»

Six exigences économiques de Duceppe

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Sainte-Foy — Gilles Duceppe propose à Jean Chrétien de former un tribunal d'arbitrage indépendant pour régler le controversé dossier de l'harmonisation de la taxe de vente.

«Jean Chrétien est-il prêt à soumettre ses prétentions à l'arbitrage d'un comité d'experts indépendants? Je le mets au défi, au nom du Québec», a lancé le chef du Bloc québécois, qui a été chaudement applaudi par des gens d'affaires de la région de Québec.

M. Duceppe a prononcé hier midi un discours devant la Chambre de commerce de Sainte-Foy dans lequel il a lancé une invitation au chef du Parti libéral du Canada à répondre, d'ici le scrutin du 2 juin prochain, à six questions d'ordre économique.

Ainsi, le chef bloquiste est venu donner son appui aux récriminations du gouvernement du Québec dans divers dossiers, dont celui de la TPS. Gilles Duceppe demande qu'Ottawa compense le Québec pour une somme de deux milliards puisque les provinces maritimes ont déjà reçu un

dédommagement financier pour harmoniser leur taxe de vente à la TPS.

Gilles Duceppe a également réclamé du fédéral une aide financière de 1,5 milliard pour qu'Hydro-Québec puisse faire du développement international. La société d'Etat aurait-elle des difficultés financières à prendre le virage qu'elle a choisi? Y aurait-il des projets dont le démarrage risque de ne pas se réaliser sans l'aide réclamée? M. Duceppe n'en a pas soufflé mot.

Il a toutefois laissé entendre que le Québec ne bénéficiait pas du même soutien que l'Ontario, par exemple. «Au cours des dernières années, le fédéral a dépensé 15 milliards pour l'industrie nucléaire et à peu près rien pour l'hydroélectricité», s'est plaint M. Duceppe.

Dans le dossier de la formation de la main-d'œuvre, le chef bloquiste demande à Jean Chrétien de s'engager à se retirer entièrement de ce domaine, et ce, bien qu'une entente vienne tout juste d'être signée entre Québec et Ottawa.

«Actuellement, c'est comme si, pour tailler une haie, on tenait une des poignées des cisailles et que le voisin tenait l'autre. Il ne faut pas se surprendre si, des fois, il y a des ra-

tés, si c'est tout croche», a-t-il dénoncé.

En ce qui a trait à la Commission nationale des valeurs mobilières, M. Duceppe souhaite une volte-face du gouvernement. Ce projet, annoncé en février dernier dans le discours du Trône, nuirait aux entreprises québécoises, estime le chef du Bloc. «Une commission nationale installée à Toronto, c'est très loin des préoccupations des gens d'affaires de chaque région», a souligné Gilles Duceppe, qui croit que cela entraînerait un déplacement de l'activité économique vers l'Ontario.

M. Duceppe s'en est pris aussi aux contrats de biens et services octroyés par Ottawa. Le Québec serait défavorisé, juge le chef bloquiste, qui refuse toutefois de dire que les appels d'offres publics sont biaisés. Tout au plus souligne-t-il qu'Ottawa devrait revoir la répartition des contrats fédéraux.

Par ailleurs, Gilles Duceppe s'est indigné du fait que les entreprises québécoises ne puissent acheter le portefeuille d'une compagnie d'assurances à charte fédérale alors que les compagnies étrangères peuvent mettre la main sur les entreprises du Québec. «C'est de la discrimination», a clamé M. Duceppe.

Souveraineté et élections

Le PQ donne sa bénédiction

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement du Parti québécois a donné sa bénédiction au recentrage de la campagne électorale du Bloc québécois sur le thème de la souveraineté. Le vice-premier ministre Bernard Landry avait un message clair en ce sens à envoyer aux partisans du Bloc et du PQ, hier à sa sortie de la période des questions à l'Assemblée nationale.

«Un des messages que le Parti québécois et le Bloc doivent donner, c'est que cette campagne est d'importance pour la souveraineté politique du Québec et pour le prochain référendum. [...] Les souverainistes n'ont pas encore perçu l'enjeu

souverainiste de la campagne. Les souverainistes se mobilisent pour un enjeu souverainiste. L'enjeu de la campagne est très certainement souverainiste.»

M. Landry croit qu'il faut parler de souveraineté lors de cette campagne pour deux raisons principales.

«D'abord, parce qu'on ne veut pas avoir de députés libéraux au prochain référendum dans nos circonscriptions pour défendre la thèse opposée à la nôtre. Des députés fédéraux, comme on en a eu en 1980, je me souviens très bien de l'effet que ça peut faire. Et aussi parce que le combat démocratique de la souveraineté doit être mené à tous les plans. Le fait qu'on le fasse maintenant à Ottawa a un aspect nouveau et révolutionnaire en soi.»

Il ajoute que malgré un départ difficile, le Bloc peut

se sauver lui-même de l'impasse, mais avec l'aide du PQ, s'empresse-t-il d'ajouter. Un lent départ n'est tout de même pas un mauvais présage, selon le ministre Landry.

«Des campagnes qui démarrent mal, on en a déjà vu. Les mêmes qui finissent bien, on a vu ça aussi. Un des plus beaux exemples que j'ai vu dans ma vie, c'est notre dernière campagne référendaire, qui a été assez cahoteuse au début, et l'harmonie est revenue. Et nous avons eu un résultat qui n'était pas, ma foi, décevant.»

Il ne s'opposerait pas à la venue de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau dans le débat. Il le qualifie de «personnage historique très important et un des meilleurs combattants de la souveraineté que nous ayons jamais eu».

Chrétien propose un programme national d'assurance-médicaments

DENNIS BUECKERT
HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Jean Chrétien a choisi le lieu de naissance de l'assurance-maladie pour proposer hier un programme d'assurance-médicaments national.

Prenant la parole lors d'une rencontre organisée par la chambre de commerce de Régina, le premier ministre a déclaré que le gouvernement économiserait s'il décidait d'assurer les médicaments de tous parce que les gens ne voudraient plus rester aussi longtemps dans les hôpitaux pour pouvoir bénéficier de médicaments gratuits.

«Plusieurs personnes restent à l'hôpital juste pour les médicaments. Nous devons trouver un système qui aura la flexibilité, un genre d'assurance-médicaments nationale, pour que les gens puissent retourner à la maison et recevoir leurs médicaments sans avoir à payer de leur propre poche.»

Cette proposition visant la création d'un système national d'assurance-médicaments est un des éléments clés de la plateforme libérale, mais elle demeure toutefois très vague, appuyée par aucune prévision des coûts. Par ailleurs, un tel programme demeurerait sujet à l'approbation des provinces car la santé est de compétence provinciale.

Les quelque 200 personnes qui ont écouté le premier ministre ont accueilli son discours poliment, sans enthousias-

me particulier pour ses tirades sur la réduction du déficit.

L'ambiance s'est toutefois réchauffée lorsque le premier ministre a sorti son humour très terre-à-terre.

«Réalisez-vous que toutes ces grandes rivières qui ont été découvertes dans les Prairies, que les premiers qui sont venus ici en canot et ont pagayé sur ces rivières provenaient de ma circonscription?», a-t-il lancé en référence aux premiers explorateurs francophones partis à la découverte de l'Ouest.

Il a également relevé la présence de quelques autochtones dans l'auditoire et les a enjoint de tirer fierté de leurs traditions et de leur culture. Il n'a fait référence à aucun de ses adversaires politiques.

Le débat sur la condition féminine est-il compromis?

Par ailleurs, le Comité d'action nationale sur le statut de la femme remet en question la tenue d'un débat sur la condition féminine depuis que le premier ministre Jean Chrétien a cédé sa place au ministre de la Justice Allan Rock.

La présidente du Comité d'action nationale Joan Grant-Cummings a laissé entendre que le débat télévisé, prévu pour le 26 mai à Toronto, pourrait maintenant tomber à l'eau sans la présence du premier ministre car les autres partis politiques hésiteront également à envoyer leur chef au front.

«L'enjeu, c'est que le Parti libéral est en train de trouver un remplaçant au premier ministre. Cela permet aux autres partis d'en faire autant et de se rabattre sur des porte-parole», a-t-elle déploré.

Or, de l'avis du responsable libéral des débats politiques pendant la campagne électorale, Michael Robinson, la participation de M. Chrétien n'a jamais été promise.

Selon lui, au lieu de s'en tenir à l'entente originale, ce groupe essaye de faire du capital politique. Les libéraux et le Comité d'action nationale étaient tombés d'accord pour qu'un ministre participe à ce débat «et puis maintenant ils critiquent l'absence du premier ministre. C'est un geste de mauvaise foi», a-t-il dénoncé lors d'un entretien téléphonique.

Il y a seulement le chef néo-démocrate, Alexa McDonough, qui a confirmé sa présence à ce débat. Les autres partis songent à déléguer un haut responsable autre que le chef. Mme Grant-Cummings estime que le ministre des Finances Paul Martin devrait répondre des actes du gouvernement. Si les libéraux envoient Allan Rock, le ministre le plus «sensibilisé» aux questions des femmes, c'est pour «adoucir notre attitude» envers le gouvernement, a-t-elle dénoncé.

Pour le Comité d'action nationale, ce débat est une arme parmi d'autres que les féministes entendent utiliser pendant la campagne électorale.

ÉLECTIONS 1997

EN BREF

La CEQ n'appuie pas le Bloc

(Le Devoir) — Dans un bref communiqué, la CEQ vient de faire part de sa décision de n'appuyer aucun parti lors des élections fédérales qui se tiendront le 2 juin. Pour autant, cette centrale ne se désintéresse ni du contenu des programmes, ni des promesses des candidats. Une fois les résultats connus, la CEQ continuera de revendiquer «des politiques favorisant une relance de l'emploi et la préservation du filet de sécurité sociale». Quant à la FTQ, elle tiendra vendredi prochain un conseil général spécial et l'on sait déjà que la direction de la centrale recommandera de ne fournir d'appui à aucun parti. Cette décision du bureau de la FTQ devrait être ratifiée par le conseil général. Quant aux raisons à l'appui de cette abstention, le président de la FTQ s'expliquera vendredi lors d'un point de presse prévu vers 15h dans un hôtel montréalais.

Une jeunesse abandonnée

St. John's, T.N. — La jeunesse canadienne a été abandonnée et trahie par les libéraux, qui ont volé ses rêves d'avenir en les remplaçant par des dettes d'études écrasantes et des perspectives d'emploi réduites, a accusé hier la chef néo-démocrate, Alexandra McDonough, qui faisait campagne à Terre-Neuve, la plus pauvre des provinces canadiennes. «Quelque part en chemin, les libéraux ont décidé que le Canada pouvait se permettre de perdre une génération», a déclaré Mme McDonough au cours d'une conférence de presse. De passage à Saint John's, le chef néo-démocrate a soutenu que le gouvernement de Jean Chrétien n'a pas réussi à concrétiser les promesses de son Livre rouge qui avaient trait aux emplois pour les jeunes.

Livre rouge: Manley précise

Ottawa (PC) — Dès l'élimination du déficit, qui aura lieu pendant le prochain mandat des libéraux, le gouvernement consacrera la moitié de l'excédent budgétaire à la réduction des impôts et de la dette, et l'autre moitié à la modernisation des programmes sociaux, a confirmé hier le ministre de l'Industrie, John Manley. Cette promesse était restée plutôt vague dans le Livre rouge des libéraux rendu public la semaine dernière. Sans préciser d'échéancier, on se contentait de dire que l'on progressait vers l'équilibre budgétaire. Une fois cet objectif atteint, on proposait de consacrer la première moitié de «chaque milliard» de dollars d'excédent budgétaire à la baisse des impôts et à la réduction de la dette, et la deuxième moitié aux programmes sociaux. Hier, au cours d'une conférence de presse diffusée sur les ondes de Newsworld et RDI, le ministre a expliqué que ce partage 50-50 entre la dette, les impôts et les programmes sociaux se réalisera au cours du prochain mandat des libéraux. Cependant le déficit prévu cette année demeure de 17 milliards, a-t-il souligné, contredisant ainsi le ministre des Finances, Paul Martin. La semaine dernière, à Halifax, où le premier ministre Jean Chrétien annonçait qu'il freinait les compressions dans le domaine de la santé, M. Martin avait annoncé que le pays terminerait l'année avec un déficit de moins de 16 milliards.

Manning et les femmes

(PC) — Les femmes ne se lancent pas en politique aussi souvent que les hommes parce qu'elles ont peur des répercussions que cela aurait sur leur famille, a affirmé le chef du Parti réformiste, Preston Manning, mardi. «Beaucoup d'hommes vont prendre une chance et espérer qu'ils pourront s'arranger, mais pas les femmes», a soutenu M. Manning quand on lui a demandé d'expliquer ce que fait son parti pour encourager la candidature des membres de groupes minoritaires et des femmes. «Beaucoup de femmes nous disent qu'elles n'aiment pas l'atmosphère d'affrontements partisans à la Chambre des communes», a ajouté M. Manning, au cours d'une tribune radiophonique à la télévision, sur les ondes de CTV.

Comté de Roberval

La candidate conservatrice est membre du Bloc!

«Je ne veux pas mettre des étiquettes sur les gens», explique Charest

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Chicoutimi — Le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a tenu son premier grand ralliement public à Chicoutimi hier soir, en plein fief du Bloc québécois.

Ce parti est tellement présent dans la région que la candidate du Parti conservateur dans Roberval, France Tanguay, a admis être elle-même une membre en règle du Bloc québécois.

En conférence de presse auprès de son chef hier après-midi, quelques heures avant le ralliement de la soirée, Mme Tanguay a expliqué qu'elle avait adhéré au Bloc québécois parce que Michel Gauthier, le prédécesseur du chef actuel Gilles Duceppe, était un client de son entreprise.

Elle a affirmé que M. Gauthier savait très bien qu'elle n'était pas souverainiste.

M. Charest a déclaré qu'il était très à l'aise avec la réponse de sa candidate. Il a affirmé qu'il était extrêmement important pour lui de pouvoir être le premier ministre de tous les Canadiens.

«Je ne veux pas mettre des étiquettes sur les gens, qu'ils soient nationalistes, patriotes ou fédéralistes, a-t-il déclaré. C'est le rôle du premier ministre de rassembler les gens.»

M. Charest s'est dit confiant de pouvoir remporter les quatre circonscriptions de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, que détiennent actuellement des bloquistes.

Il a expliqué que beaucoup de choses pouvaient se jouer pendant les campagnes électorales parce que la population était de mieux en mieux informée et qu'elle faisait preuve de discernement. La population peut voir quel parti présente les candidats les plus solides et le meilleur programme, a-t-il soutenu.

M. Charest s'est attaqué au Bloc québécois, faisant valoir que le bilan de leurs trois années d'opposition n'était pas très reluisant: le taux de chômage est plus élevé au Québec que dans bien d'autres provinces, le revenu disponible est plus bas, et le taux de pauvreté est plus élevé.

Il a soutenu que l'envoi de 50 autres députés bloquistes à Ottawa ne ferait que polariser davantage le pays.

Il a affirmé que le Parti libéral ne constituait pas une bonne solution de rechange, parce que les Québécois connaissaient Jean Chrétien, «sa route plutôt sinueuse sur le plan politique et son attitude vis-à-vis le Québec».

Société distincte

Toujours en conférence de presse, M. Charest s'est montré très réticent à l'idée d'aborder la question de la société distincte.

Interrogé à ce sujet, il a simplement lu la position inscrite dans le programme de son parti.

«Parler de société distincte ou utiliser une autre expression ne change rien au fond de la question, a-t-il réitéré. Si nous voulons nous tourner enfin vers l'avenir et le progrès, le seul moyen est d'arriver à reconnaître cette réalité dans le contexte canadien.» Il a affirmé que ce qu'il voulait faire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'était inviter la population de la région à se joindre aux autres Canadiens pour travailler à trois chantiers: un chantier pour l'emploi, un chantier de solidarité sociale et un chantier de réconciliation à l'intérieur de la fédération.

Il a expliqué que ce dernier chantier passait par la conclusion d'un pacte avec les provinces sur la santé, l'éducation post-secondaire et le commerce international.

Aujourd'hui, M. Charest se rend à Québec et Rivière-du-Loup, avant de s'envoler pour l'Ontario.

REVUE DE PRESSE

Est-ce le moment de réduire les taxes? Parizeau, meilleur espoir du Canada?

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

Parmi les nombreuses questions qui retiennent l'attention de la presse anglophone après une semaine de campagne électorale, retenons-en deux.

Le moment est-il venu d'alléger le fardeau fiscal des Canadiens? Oui, répond sans ambages l'équipe éditoriale du *Globe and Mail*. Mais des chroniqueurs, plus prudents ou frileux, n'en sont pas sûrs.

Quant à savoir si l'ex-premier ministre Parizeau devrait faire une tournée pour augmenter les chances du Canada, c'est Mordecai Richler qui en exprime le souhait dans sa «colonne» hebdomadaire, depuis Londres, à *The Gazette*.

Le déficit est mort, c'est le temps de relâcher l'emprise des taxes, titre *The Globe and Mail*.

«Le retour à la vertu fiscale et le bannissement du vice incitant à dépenser au-delà de nos moyens sont sur le point de donner enfin un dividende longtemps attendu. Il est à portée de main: peut-être l'an prochain, sinon certainement l'année suivante, Ottawa aura un premier budget équilibré depuis une génération. De nouveaux défis attendent le prochain gouvernement parce que la guerre au déficit est terminée.»

A l'examen de cette perspective réjouissante, le *Globe* conclut avec assurance. «Le premier budget du prochain gouvernement devrait commencer à partager les premiers dividendes du déficit zéro. Le bénéfice: une diminution des taux de taxes historiquement élevés du Canada. Il faut commencer maintenant.»

Prudence, fait valoir pour sa part Andrew Coyne, columnist pour *Southam News* (dont *The Gazette*). Étudiant les promesses de Jean Charest et du Parti réformiste quant à la réduction des taxes fédérales, il conclut: «Il y a de bonnes raisons pour la réduction des taux marginaux d'imposition anormalement élevés au Canada. Mais il faut miser sur le long terme, et non sur le court terme, et ne pas en tirer des gains politiques instantanés. Ce qui, pour un politicien, est l'enfer sur terre.»

Quant à William Watson, directeur de la page éditoriale pour *The Ottawa Citizen*, il fait ressortir que les Canadiens disposent de moins de revenu réel, par habitant, en 1997 qu'en 1989. A cause du fardeau fiscal, bien sûr. Le chroniqueur soulève bien des questions à cet égard, sans fournir de réponses.

Le romancier Richler, passant l'hiver en Angleterre, a bien d'autres préoccupations, mais il ne nous abandonne pas pour autant. Il souhaite — qui s'en surprendra — que les fédéralistes fassent faire une tournée mondiale à celui qu'il appelle Jacques Premier (Parizeau). «Parizeau est l'homme que les fédéralistes devraient envoyer en tournée de

conférences à New York, Londres, et même Paris, où on l'a déjà identifié comme un allié du Front national de Le Pen.»

«J'aimerais l'entendre expliquer aux Indiens d'Amérique du Nord pourquoi les Québécois pure laine forment une nation, mais non les Cris. J'aimerais surtout qu'il transporte son «road show» dans les cantons d'Afrique du Sud, où il pourrait expliquer que les misérables francophones du Québec sont «les nègres blancs» d'Amérique du Nord.»

Qu'on le veuille ou non, argument les professeurs David Bercuson et Barry Cooper, depuis Calgary, la question de l'unité nationale s'imposera au cours de la campagne électorale.

«La seule façon de résoudre le statut du Québec au sein du Canada, c'est de réconcilier les revendications fondamentalistes des nationalistes mous [soft] du Québec avec le rejet, par la majorité des gens en Alberta et en Colombie-Britannique, de quelque statut distinct s'apparentant à l'accord du lac Meech», concluent-ils dans *The Globe and Mail*.

«Les citoyens de l'Ontario et les autres Canadiens peuvent ne pas aimer cela, mais un fait brutal demeure: la réconciliation de ces divergences implacables est une condition nécessaire à une entente constitutionnelle canadienne.»

«Aussi, même si les libéraux aimeraient bien ne faire campagne que sur leur lutte fructueuse au déficit, ce n'est pas ce qui va se produire. D'ici au 2 juin, un débat en profondeur sur l'unité nationale et la société distincte fera rage, au dépit de Jean Chrétien.»

Par contre, dans *The Toronto Star*, un autre columnist ne partage pas l'avis des deux Calgariens. «Quel que soit le résultat, opine Dalton Camp, aucun problème ne sera résolu puisqu'aucun sujet important ou pertinent n'aura été discuté. Un sujet majeur d'intérêt portera sur le chef qui inspire le plus confiance, et s'il finira deuxième, troisième ou quatrième dans la lutte électorale.»

«A Montréal, 30 ans après Expo 67, j'ai le meilleur de deux mondes», écrit Konrad Yakabuski dans une chronique où il s'en prend gentiment à ceux qui n'en ont que pour la nostalgie de cet été fabuleux et qui dénoncent du même souffle le déclin incessant de Montréal.

Ce n'est pas du tout la perception des moins de 35 ans qui, comme lui, ont vécu ailleurs et choisi de travailler à Montréal: ils refusent de se laisser recroqueviller par la mystique de leurs aînés autour d'une Expo idyllique.

«Pour moi et mes collègues de la génération X au bureau du *Globe* ici, aucune autre ville canadienne n'égale Montréal quant à l'énergie, le style et l'ouverture [disposition]. Nous ne sommes pas les seuls à le penser. Demandez-le aux jeunes artistes, entrepreneurs et étudiants qui ont fait du boulevard Saint-Laurent la rue la plus à la page et la plus enlevante du Canada — dans les deux langues officielles.»

LE DEVOIR

a fait de grands progrès

Notre principale mission d'affaires vise un seul objectif:

Bien servir tous nos clients

Dans un marché de multimédia hautement concurrentiel, **Le Devoir** a redressé sa commercialisation de façon à envisager l'avenir avec confiance.

Toute l'équipe de la mise en marché de nos publications les remercie chaleureusement

François Thouin,

vice-président aux finances et à l'administration

Publicité et marketing

Martine Dubé

Directrice

Conseillers publicitaires

Jacqueline Avril
Brigitte Cloutier
Gyslaine Côté
Marlène Côté
Jean de Billy
Christianne Legault
Jacques Nadeau
Guylaine Ouellet
Micheline Ruelland

Daniel Barbeau

Directeur adjoint à la publicité

Équipe d'appui

Sylvie Laporte (avis publics)
Nathalie Lemieux (publicité)
Francine Ouellet (secrétaire)
Claire Paquet (publicité)
Pierrette Rousseau (avis publics)
Micheline Turgeon (publicité)

Production et mise en marché d'exemplaires

Jocelyn Arsenault

Directeur

Marie-France Turgeon

Responsable de la production

Équipe de production

Claudine Bédard
Philippe Borne
Johanne Brunet
Danielle Cantara
Richard Des Cormiers
Christian Goulet
Sylvain Lesage
Christian Vien
Olivier Zuida

Service aux abonnés

Manon Blanchette Turcotte
Monique L'Heureux
Lise Lachapelle
Rachelle Leclerc Venne

Éveline Labonté

Responsable de la vente d'abonnements

Johanne Brien

Responsable du service aux abonnés

Vente d'abonnements

Luc Bourbonnais
Yves Brunette
Guy Corcoran
Frédérique Bonmatin
Steves Demers
Sarah Fortin
Ginette Hardy
Dominic Martin
Rémy Perrier
Danielle Raymond
Sébastien St-Hilaire
Eric Zidouemba
Hélène Richer

Administration

Yves Bouthiette

Contrôleur

Dany Dépatie

Adjointe administrative et responsable des ressources humaines

Nicole Carmel

Chef comptable

Bureau

Ghyslaine Lafleur
Céline Furoy
Nathalie Perrier
Danielle Ponton
Danielle Ross

• LES ACTUALITÉS •

L'Ontario fait plaisir à ses contribuables

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le gouvernement conservateur ontarien a de nouveau allégé le fardeau fiscal de ses contribuables, en annonçant une baisse des impôts de 7,5 % dans le budget qu'il a présenté hier, et il a appelé les libéraux fédéraux à lui emboîter le pas en décrétant une baisse d'impôts pour tous les Canadiens.

«Le gouvernement fédéral avait dit ne pas avoir la marge de manœuvre nécessaire pour réduire les impôts, a déclaré le ministre des Finances Ernie Eves, à l'Assemblée législative. Maintenant, deux mois plus tard, les médias nous apprennent que son déficit pour 1996-1997 est inférieur de six milliards de dollars à ce qui était prévu au moment du dépôt du budget. [Ottawa] manque une occasion de réduire les impôts et de créer de l'emploi», a soutenu M. Eves.

La province envisage désormais d'imiter le Québec et de mettre sur pied son propre système indépendant de perception des impôts, qui pourrait être dirigé par le secteur privé, a ajouté le ministre.

Le nouveau budget conservateur maintient le cap sur les compressions budgétaires. Les dépenses seront réduites de 2,3 milliards de dollars, pour des projections de dépenses totales de 54,3 milliards.

Le déficit annuel projeté atteint 6,6 milliards, contre 7,5 milliards pour l'exercice budgétaire qui vient de se terminer.

Au cours du budget de l'an dernier, l'Ontario avait accordé la première moitié de la baisse promise de 30 % des impôts sur le revenu des particuliers. Une autre tranche de 7,5 % entrera en vigueur en deux étapes, le 1er juillet et le 1er janvier, a précisé M. Eves.

Pour un couple ayant deux enfants et un revenu combiné de 60 000 \$, ce sont 325 \$ de moins qui iront au fisc.

Des deux grands secteurs où sont concentrés les programmes sociaux, la santé conservera le même financement, soit 17,8 milliards, tandis que l'éducation verra sa part diminuer de 124 millions pour totaliser 7,7 milliards.

La province remboursera aussi 9,2 milliards d'intérêts sur sa dette.

L'Ontario compte également mettre sur pied un fonds afin d'aider les étudiants dans le besoin à poursuivre des études supérieures. La province doublera la somme de 250 millions recueillie par les collèges et les universités à cette fin.

Enfin, 40 millions qui avaient été alloués, dans le précédent budget, aux services de garde, mais qui n'ont pas été dépensés, serviront à financer un crédit d'impôt pour les personnes à faibles revenus.

EN BREF

Les évêques rendent hommage à Fernand Dumont

(Le Devoir) — Le président de l'Assemblée des évêques du Québec, André Gaumond, a déploré hier la mort du sociologue et poète Fernand Dumont. «C'est avec beaucoup de tristesse que mes collègues évêques et moi avons appris le décès de Fernand Dumont qui, tout au long de sa vie, s'est révélé un modèle de foi et d'engagement pour notre société. Avec son départ, c'est toute l'Eglise d'ici qui porte le deuil», a fait savoir hier M. Gaumond, par voie de communiqué. Selon lui, Fernand Dumont a non seulement été une figure marquante de notre temps, «un point d'ancrage pour notre monde en quête de sens», mais il a également apporté sa contribution à l'édification de l'Eglise telle que nous la connaissons aujourd'hui. «Intellectuel respecté de ses contemporains, il s'est élevé avec courage et fermeté contre les courants idéologiques excluant la personne humaine et a su mettre sa voix au service de notre réalité culturelle et religieuse».

Or nazi: un rapport américain fustige la Suisse

Washington (AFP) — La Suisse est parmi les pays neutres celui qui a eu les «relations les plus étroites et les plus décisives avec l'Allemagne nazie» affirme un rapport du gouvernement américain qui paraîtra aujourd'hui, ont indiqué des responsables officiels. Ce rapport de 200 pages fait notamment plusieurs révélations sur le sort de l'or des nazis déposé en Suisse et sur le rôle de la diplomatie américaine pendant et après la Seconde guerre mondiale, selon les responsables américains informés de son contenu. Le document est particulièrement sévère à l'égard de la Suisse, qualifiée à plusieurs reprises de partenaire «réticent» dans les efforts de négociation d'une distribution équitable des avoirs nazis après la guerre. Mais il épingle également la Suède, l'Espagne, le Portugal, la Turquie et l'Argentine pour leurs relations avec l'Allemagne nazie pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Mises à la retraite

Les syndiqués pourront consulter des conseillers en planification financière

Tout est mis en œuvre pour faciliter le départ à la retraite du plus grand nombre avec le programme découlant de l'entente patronale-syndicale dans le secteur public. Les employés de l'État admissibles qui hésitent encore peuvent même faire appel aux conseils de spécialistes en planification financière afin de les aider à prendre la bonne décision.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les syndiqués du secteur public pourront consulter des spécialistes en planification financière pour les aider à prendre leur retraite avec le programme gouvernemental visant le départ de 15 000 employés de l'État d'ici le 1^{er} juillet. Cet aspect méconnu de l'entente survenue entre le gouvernement et les syndicats du secteur public au mois de mars est rendu possible grâce à un budget de six millions prévu à cette fin dans l'entente patronale-syndicale du mois de mars.

La CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance) remboursera jusqu'à 300 \$ des factures d'honoraires que leur présenteront les employés de l'État qui auront recours, d'ici le mois de juillet, à des services en planification financière dans le but de participer au programme de départs à la retraite. Sur les 100 000 syndiqués du secteur public touchés par ce programme volontaire, on estime qu'un cinquième d'entre eux pourrait se prévaloir de tels services.

«Tout est fait dans le but de permettre aux gens de prendre la meilleure décision possible», rappelle Michel Sanschagrin, le président de la CARRA. Les directions des ressources humaines des trois réseaux touchés, santé, éducation et fonction publique, ont déjà reçu les

informations nécessaires à transmettre aux syndiqués sur ce nouvel outil qui leur servira à prendre une retraite éclairée.

Jusqu'à maintenant, le nombre d'employés de l'État qui ont signifié leur intention de prendre part au programme gouvernemental de mises à la retraite n'atteint pas de sommets vertigineux, mais on s'attend à voir les choses changer d'ici la fin du mois.

La CARRA a déjà noté une certaine augmentation des départs annoncés, par rapport à la situation normale, dans le domaine de la santé, sans atteindre toutefois le chiffre de 1000. Par ailleurs, environ 2000 enseignants ont fait connaître leur intention de prendre leur retraite cette année, mais selon la CARRA, il s'agit de demandes normales, ni plus ni moins ce que l'on vit tous les ans dans ce secteur.

D'autre part, les demandes d'information soumises à la CARRA n'ont pas cessé depuis l'annonce de l'entente entre le gouvernement et les syndicats, et ce, malgré la tenue de 80 séances d'information dans la province. Plus de 2000 syndiqués ont ainsi été rejoints depuis près d'un mois. La CARRA compte tenir une trentaine d'autres séances du genre d'ici deux semaines, des rencontres dont on sait déjà qu'elles feront salle comble.

Maintenant transférés au centre-ville de Québec, les bureaux de la CARRA continuent donc d'accueillir plus de 200 personnes par jour pendant que les préposés répondent à 1000 appels téléphoniques.

Les syndiqués du secteur public obtiennent ainsi des estimations de rentes, celles-ci variant entre 50 et 70 % de leurs revenus moyens, selon le secteur d'activité, le nombre d'années d'expérience et la possibilité de rachat de rentes et d'années de service.

Pour répondre à la demande, la CARRA dispose d'un budget de 2,5 millions et d'une quarantaine d'employés surnuméraires.

Un budget de
six millions
a été dégagé
à cette fin
par Québec

La qualité de l'eau potable s'améliore au Québec

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — La qualité de l'eau potable au Québec s'améliore constamment, même si une étude démontre qu'entre 268 et 459 petits réseaux d'aqueduc, 85 à 120 de taille moyenne et une quinzaine de grande dimension ont distribué une eau qui dérogeait occasionnellement aux normes de qualité.

Parmi les contaminants qui font encore l'objet d'une surveillance de tous les instants on retrouve le plomb, le baryum, les fluorures, les nitrates-nitrites, le mercure, le BPC et les pesticides.

Une étude de 120 000 échantillons prélevés par le ministère de l'Environnement démontre que près du tiers des réseaux de taille moyenne desservant entre 1000 et 5000 habitants éprouve toujours de la difficulté à respecter les normes biologiques, alors que les grands réseaux (plus de 5000 habitants), malgré une fréquence d'échantillonnage très élevée, répondent presque en tout temps aux normes de qualité.

Selon un document rendu public, hier, par le ministre David Cliche, «l'adéquation entre la population desservie et les réseaux visés par les dérogations établit à 75 % la proportion des Québécois desservis par un réseau d'aqueduc qui auraient consommé une eau répondant en tout temps aux normes de qualité».

Au Québec, il y a 2347 réseaux assujettis aux règlements sur l'eau potable. Environ 60 % d'entre eux (1413) distribuent une eau non traitée à environ 650 000 personnes alors que 934 réseaux fournissent une eau traitée à 5,5 millions de citoyens.

L'étude fait état de toutes les alertes notées entre 1989 et 1994. Durant cet-

te période le nombre de réseaux émettant des avis d'ébullition est passé de 259 à 438. En 1989, cependant, 28 % des exploitants distribuant une eau ne respectant pas les normes n'ont pas jugé bon d'émettre des avis d'ébullition. En 1994, cette proportion a été abaissée à 14 %. «Il est intéressant de constater, a mentionné M. Cliche, que les exploitants des réseaux sont de plus en plus conscients de leurs responsabilités à l'égard de la qualité de l'eau qu'ils distribuent à leur population.»

Par contre, toujours entre 1989 et 1994, le nombre annuel d'avis de non-consommation est passé de 51 à 79 reflétant, surtout, le resserrement du suivi du ministère de l'Environnement.

La contamination par le plomb demeure toujours une menace. Des concentrations supérieures à la norme québécoise ont été détectées dans des résidences de 272 réseaux malgré le programme intensif de dépistage mis en place en 1993. Le ministère estime que le danger de contamination au plomb est présent dans pas moins de 80 municipalités qu'il a refusé d'identifier.

Plus de 275 substances chimiques ont fait l'objet d'un suivi. Pas moins de 60 d'entre elles ont été détectées occasionnellement dans des échantillons d'eau. «Globalement, conclut le document, l'eau potable est de bonne qualité et les exploitants de réseaux de distribution sont conscients de leur rôle à l'égard de la diffusion de l'information sur la qualité de l'eau distribuée dans leurs réseaux peu importe qu'ils soient privés ou municipaux.»

Le rapport 1994 note aussi qu'au Québec, les eaux de surface constituent les principales sources d'approvisionnement en eau potable pour 80 % de la population. L'autre 20 % est alimentée par des nappes souterraines.

BONI D'INTÉRÊT DE
0,75%
LA PREMIÈRE ANNÉE

MESSAGE AUX DÉTENTEURS
D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC :

renouvelez vite!

POURQUOI AVEZ-VOUS INTÉRÊT À REMPLACER VOS OEQ MAINTENANT ?

**BONI D'INTÉRÊT DE 0,75 %*
LA PREMIÈRE ANNÉE**

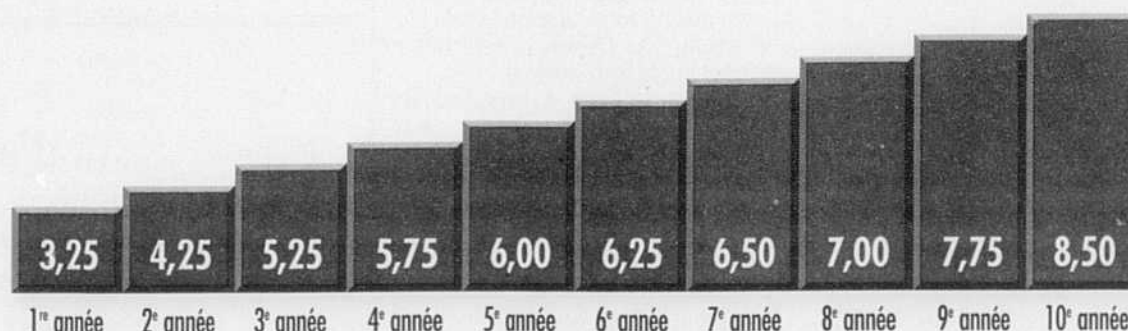
Appelez **Placements Québec** au plus tard le **14 mai 1997** et obtenez un boni qui portera le taux applicable sur vos nouvelles Obligations d'épargne du Québec **À 4 % DU 1^{er} JUIN 1997 AU 31 MAI 1998.** À l'exception de l'émission E-88, qui offre un taux minimum garanti de 6 %, c'est dans votre intérêt de renouveler vos OEQ dès maintenant.

**TAUX MINIMUMS GARANTIS
PENDANT DIX ANS**

Les nouvelles Obligations d'épargne du Québec vous garantissent des taux annuels progressifs jusqu'à 8,5 % la dixième année. Plus vous les gardez longtemps, plus c'est payant!

**APPELÉZ PLACEMENTS QUÉBEC
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8 h À 20 h,
ET LES SAMEDIS JUSQU'AU 31 MAI, DE 9 h À 17 h.**

Un agent d'investissement se fera un plaisir de répondre à vos questions. Placements Québec met à votre disposition ses formulaires d'adhésion dans plus de **1 000 bureaux de poste corporatifs** ainsi que chez **Communication-Québec**.



Taux moyen pour dix ans: 6,04%**

*Le ministre des Finances peut mettre fin au boni en tout temps.
**Sur la base du taux annuel moyen composé pour la période de dix ans.

1 800 463-5229

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

Québec

É D I T O R I A L

L'anesthésie

Lise Bissonnette

Dix jours après le déclenchement d'une campagne électorale qui ne lève pas, la futilité même de l'exercice devient un enjeu. L'affadissement du débat démocratique, qui fait aujourd'hui l'affaire du Parti libéral au pouvoir, pourrait toutefois se retourner contre le Canada.

On ne le répètera jamais assez, aucune raison ne poussait à convoquer les citoyens aux urnes, tout juste trois ans et demi après que le Parti libéral du Canada eut obtenu une solide majorité de sièges aux Communes. Certes les libéraux canadiens ont mené les politiques de leurs adversaires et peuvent trouver utile de requérir rétroactivement l'approbation du peuple pour ces nombreuses conversions (ce que le gouvernement québécois, sans mandat, a négligé de faire). Mais sauf la tension permanente des relations Québec-Canada, dont le gouvernement fédéral ne veut justement pas faire un thème d'élection, aucune crise ne réclamait d'être tranchée rapidement par un recours au peuple.

En début de campagne, le premier ministre, M. Chrétien, a vaguement invoqué la nécessité de choisir entre les diminutions d'impôts ou les réinvestissements que permettra l'élimination du déficit budgétaire, des options qu'il faudra certes débattre sans qu'il y ait encore urgence puisque la lutte au déficit continue. À court de motifs, M. Chrétien raconte aujourd'hui qu'il y a des élections parce que les autres partis étaient déjà en campagne, un état pourtant permanent. Il devient évident qu'il y a une élection prématurée parce que les sondages promettaient aux libéraux une réélection, motif unique, et purement politicien.

Il n'y a pas là, en soi, de scandale. Mais il est dommage de voir se gaspiller, au rythme d'une campagne dessinée pour être la moins signifiante, une des rares occasions de dialogue que les Canadiens, de plus en plus isolés dans leurs certitudes fragmentées, pourraient encore engager.

Il y a bien longtemps que l'ordre du jour canadien a été aussi vide au moment d'un scrutin. Presque en continu, depuis l'après-guerre, les élections fédérales ont porté sur des thèmes prenants, qu'ils soient identitaires, sociaux, économiques: la théorie des deux nations, la «société juste», la lutte à l'inflation, la libéralisation des échanges commerciaux nord-américains, la crise de l'emploi ont tour à tour dominé des scrutins qui ont souvent pris allure de référendum sur la définition du pays, entre ses «peuples» ou en fonction de son voisin américain. Il est étonnant qu'il n'en soit plus de même, alors que le Canada connaît de graves hésitations et traverse d'importantes mutations.

Ainsi le scrutin de 1997, premier grand rendez-vous politique depuis le référendum québécois de la fin de 1995, devrait être obsédé des rapports Québec-Canada. Il l'est d'une drôle de façon, occultée, souterraine, sourde, comme si tous les partis, y compris le Bloc québécois, s'entendaient pour retarder l'heure des clarifications. C'est là un état anormal et anémique, dans une démocratie par ailleurs saine; on imagine mal tout autre pays, aux prises avec des divisions aussi existentielles, capable de faire l'impasse sur un désaccord aussi profond, durant un scrutin majeur.

Il est tout aussi étonnant que l'élection ne soulevé pas d'importants dilemmes moraux, à partir du thème même que M. Chrétien a proposé à l'électorat. S'il est vrai que la lutte au déficit achève, qu'elle a été moins titanessque que tous les augures néoconservateurs ou néolibéraux le prétendaient, il ne suffit pas de se demander s'il faut alléger la taxation ou dépenser quelques sous dans de nouveaux programmes à la mode. Comme un dossier du *Devoir* l'établissait hier, de très nombreux indicateurs témoignent d'une hausse de la pauvreté au Canada, durant le dernier mandat libéral. Comment reprendre la voie de la «société juste»? Le Canada, qui s'est toujours perçu comme société collectivement plus «compatissante» que son voisin, devrait se passionner autour des perspectives qu'ouvre le retour d'une marge de manœuvre budgétaire. Le filet de sécurité sociale a-t-il été trop rétréci? Est-il toujours indiqué de soumettre la politique extérieure canadienne aux impératifs strictement commerciaux que dictait une conjoncture plus difficile? Et si les temps sont meilleurs, ne sont-ils pas mûrs aussi pour proposer réponse aux recommandations du rapport Erasmus-Dussault sur la question autochtone, l'un des chantiers les plus importants des dernières années? Le fait que les partis d'opposition soient incapables de faire de ces questions des enjeux, ou qu'ils craignent de le tenter — même le Nouveau Parti démocratique ose à peine effleurer la question autochtone — est un indice troublant d'inertie.

Le pragmatisme délibérément vidé de toute vision dont M. Chrétien a voulu faire son image de marque, sa conviction qu'un pays géré est un pays gouverné, ont des effets plus corrosifs qu'on ne le croit; ils étouffent dans l'œuf les débats d'idées pour lesquels les Canadiens ont déjà eu du goût. Au lieu de se demander ce qu'ils pourraient faire pour améliorer le sort de chacun, pour égaliser les chances, pour penser autrement le rapport Québec-Canada, pour engranger les leçons du drame somalien et s'interroger sur les responsabilités du Canada dans le monde, par exemple, les électeurs sont invités à se replier sur eux-mêmes et à mesurer leur bonheur à l'aune du malheur d'autrui, de l'envie qu'on suscite en d'autres contrées en étant certifié, par des rapports des Nations unies et maintenant par le magazine américain *Time*, «meilleur pays du monde». L'autosatisfaction comme programme de vie en collectivité.

Ce que les indices quantitatifs ne disent pas, c'est que ce «meilleur pays» est rongé par des problèmes structurels explosifs qui ne disparaîtront pas à coups d'incantations à sa propre gloire. Quand ils réapparaîtront, après la curieuse parenthèse anesthésiante que s'annonce la présente campagne électorale, les Canadiens seront plus démunis que jamais pour y faire face.

Le Canada connaît un étrange affadissement du débat démocratique.

LETTRES

Divorce durable au théâtre

Les gens d'argent (constructeurs, ingénieurs, architectes) avec les politiciens viennent d'installer plusieurs édifices (neufs ou rénovés) dédiés au théâtre. Comme dit la Bible: cela est bien et beau. Or, encore récemment, nous entendions la plainte rituelle: le public du théâtre diminue!

La raison de cette désaffection permanente devrait être méditée par les concepteurs de la plupart des spectacles qui brillent seulement par la forme, le contenant. Nos jeunes gens de la scénographie actuelle (lumière, décors, mise en scène) sont surdoués. Hélas, les pièces, elles, sont le plus souvent sophistiquées, intellectuelles.

Relisons les mots d'un poète-dramaturge de génie même s'il n'a pas toujours su appliquer sa propre leçon, Paul Claudel:

«L'homme s'ennuie et l'ignorance lui est attachée depuis sa naissance. Et ne sachant de rien où cela commence et où cela finit, il va au théâtre. Et il se regarde lui-même, les mains posées sur les genoux. Et il rit et il pleure et n'a pas envie de s'en aller.»

Si les gens ne vont pas assez au théâtre d'aujourd'hui, c'est qu'ils ne sont plus souvent invités à rire ou à pleurer en apprenant mieux «d'où cela commence et où cela finit».

Nous n'assistons plus qu'à un grand concours narcissique où les initiés et les surinstruits tentent de s'épater en performances scénographiques. Pourtant, c'est avec l'argent de l'homme «aux mains sur les genoux» que se réalisent l'ensemble de ces concours d'épate. C'est sinistre, non?

Les jeunes auteurs et les aspirants-auteurs assistent à ces spectacles pour «happy few» et reçoivent le message stérile qu'il faut pondre des

textes alambiqués, exotiques, donnant «à manger» à ces assoiffés professionnels des élucubrations cérébrales; ils rédigeront dans ce sens convenu.

Les minces cohortes du *jet-set* internationaliste sont satisfaites, s'inventent les uns les autres dans des festivals pour petites élites en Italie, en France ou en Allemagne. Pourtant, certains matins de lucidité, ils vont grogner: «Le public baisse au théâtre.» À qui la faute?

Claude Jasmin
Montréal, 1^{er} mai 1997

Les racines racistes

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer en quoi l'antisémitisme est pire que le racisme envers les personnes de race noire, jaune, rouge, blanche? Oui, la société canadienne-française de l'époque des années 1930-1940 était très certainement antisémite. À qui la faute, la très grande faute? Remettons les pendules à l'heure. L'Eglise catholique en est en grande partie responsable.

Elle pour qui les Juifs étaient perfides, *perfidus judaei*, et leur religion, une superstition hébraïque; comme d'ailleurs toute autre religion qui n'est pas une, sainte, catholique et apostolique.

Ces expressions vous rappellent-elles quelque chose, ou bien le Québec est-il devenu oublieux de ce terreau religieux dans lequel nous plongeait, et nous noyaient, les prêtres et les religieuses?

Je ne comprends pas, et d'ailleurs je n'ai jamais compris, que l'on puisse prendre une arme pour aller tuer, violer et piller le voisin. Quand je lis que nous aurions de «honteuses racines racistes» (celle par qui le scandale arrive, *Actualité*, mars 1997), je pense qu'à ce compte-là, tous les êtres humains en ont.

Le premier qui a tué l'autre parce

qu'il voulait agrandir son territoire de chasse, de pêche et implanter son dieu, meilleur quant à lui que celui de l'autre, a posé le premier geste raciste.

Nous descendons tous de celui-là.
Natalie Germain
Québec, 30 avril 1997

Envisager une déréglementation

Dans l'article intitulé «Allocution de la présidente du CRTC: l'heure de la réglementation totale a sonné dans l'interurbain» (*Le Devoir*, 10 avril 1997), on peut lire le texte suivant:

«Avec un tel bilan, la présidente du CRTC, en poste depuis huit mois, considère que le moment est propice pour déréglementer complètement le marché de l'interurbain. Une décision à cet égard devrait être annoncée dès cet automne, a-t-elle promis.»

Or, tel qu'il appert des notes de l'allocution à la page 6, la présidente n'a pas indiqué que le moment était propice pour déréglementer, mais bien que le moment était propice «pour envisager une déréglementation» et que le Conseil consultait «présentement tous les intervenants et une décision à cet égard sera rendue publique cet automne».

Cette distinction est bien importante car le Conseil est présentement saisi d'une instance afin de considérer s'il devrait ou non déréglementer, en tout ou en partie, le marché de l'interurbain (Avis public Télécom 96-26). Aucune décision n'a été prise par le Conseil (ou par l'un de ses membres) car le dossier est encore incomplet.

Allan J. Darling
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa, 30 avril 1997

APRÈS JOE ET JACQUES ?...



Canada Blues

En chemin vers un troisième référendum, les anglos ont le blues d'un pays qu'ils ne veulent pas perdre. Pendant ce temps, des francophones ont le blues d'un pays qu'ils ont déjà perdu: le Canada des «deux nations».

C'est ce que nous montre avec finesse le documentaire de Paul Jay, *Anglo Blues*, diffusé lundi soir dernier. Ce petit bijou de film pénètre le jardin des relations amoureuses et amicales entre francos souverainistes et anglos fédéralistes qui réussissent à s'entendre malgré leurs différends politiques.

Mais il a aussi l'honnêteté de montrer que c'est le «silence» qui préserve ces relations. Pour éviter les ruptures ou le chantage du genre «si tu m'aimes, tu vas penser comme moi», on s'entend souvent pour ne pas parler politique.

Bref, tôt ou tard, on finit par comprendre qu'on ne doit pas confondre les relations individuelles et les luttes collectives. Dans mon cas, certains de mes amis les plus proches étant anglophones, j'ai en effet constaté avec le temps que seules les amitiés où l'on parle peu de politique en privé ont pu survivre.

D'ailleurs, un paradoxe fascinant est apparu au Québec depuis la Révolution tranquille: les «deux solitudes» se rapprochent lentement aux niveaux individuel et social alors que le fossé se creuse inexorablement sur la question nationale. Le poids de l'histoire est lourd. Par exemple, de nombreux anglos ne comprennent pas pourquoi les souverainistes refusent la «défaite» alors que les francophones sont fiers du caractère démocratique du processus.

Mais en fait, ce qui échappe à ces anglophones, c'est la raison d'être de cette lutte pour un Québec souverain. Résultat: depuis le «choc» du 30 octobre 1995, une partie de la communauté anglo canadienne se colère dans le plan B, dans ses médias et dans des rassemblements partition-

nistes où certains frôlent la transe dès qu'on y prononce le mot «Canada».

Ces anglos qui en ont assez, on les appelle les *angryphones* (les anglos en colère). Ils sont en fureur contre tout le monde: de Lucien Bouchard à Daniel Johnson, en passant par Jean Chrétien et leur propre leadership qu'ils jugent trop mou et qu'ils appellent le *lamb lobby* (le lobby des agneaux).

Les *angryphones* fantasment sur un Montréal mythique d'avant le PQ: un paradis perdu de «prospérité» où ils oublient que bien des francophones étaient pauvres comme Job. Ah! *The good old days...*

Heureusement, *Anglo Blues* donne la parole à des anglos certes fatigués et inquiets, mais dont la plupart ne sont pas devenus des *angryphones* pour au-

tant. Appuyant tout un spectre d'options fédéralistes, ils respectent le choix de leurs conjoints ou amis francos... et vice-versa. Dans une des scènes les plus touchantes du film, David dit à sa femme Manon, une souverainiste: «Je te souhaite bonne chance dans ta lutte. Je la comprends, je l'accepte. Mais je ne peux pas en faire partie.»

Anglo Blues fait aussi découvrir aux francophones un duo d'humoristes anglo-montréalais, Bowser & Blue. George Bowser et Rick Blue font de l'humour très, très politique. Et ils sont très, très drôles (d'autant plus que Rick Blue nous épargne sur scène la condescendance dont il fait montre dans *Anglo Blues* envers ceux qui votent OUI lorsqu'il les accuse de ne rien comprendre à ce qu'ils font). Cet été, Bowser & Blue seront au Vieux-Port dans le cadre du Festival juste pour rire. Ils y tiendront un «Woodstock for square heads» (un «rallye pour têtes carrées»). Ce qui risque d'être franchement plus attirant mais pas tout à fait aussi drôle que le grand rallye de l'amour du 27 octobre 1995!

D'autres anglos tentent aussi d'exprimer leurs inquiétudes avec hu-

mour. En 1996, Mark Shainblum et Gabriel Morrisette ont produit le second épisode d'une magnifique bande dessinée, *Angloman*. On peut également s'amuser avec *The Québec Neverendum* de Dave Rosen, caricaturiste à l'hebdo *Hour* et collaborateur à l'émission *Daybreak* de CBC-AM. Ce «livre à colorier» pour adultes contient des perles comme une marionnette de Daniel Johnson qu'on monte soi-même; un Lucien Bouchard en carton qu'on peut habiller en roi, en saint ou en Jeanne d'Arc; des anagrammes à deviner comme Guy Bertrand qui devient *drab grey nut*, etc.

Les francophones n'apprécieront peut-être pas certains gags, mais ces livres valent le détour. L'humour politique est d'ailleurs une forme d'expression très populaire chez les Canadiens anglais et les Anglo-Québécois. Et ils en font amplement usage en cette période interrégendaire!

Par contre, du côté francophone, on nage depuis des années dans une crétinisation et une dépolitisation généralisées de l'humour. Finie l'époque glorieuse des Cyniques où les politiciens, les policiers et le clergé en prenaient pour leur rhume.

Aujourd'hui, nous avons des *Bye Bye* dépolitisés, *L'Heure Jean-Marc Parent*, etc. Et maintenant, voilà qu'arrive *Politiquement Colette*, une nouvelle émission d'humour qui, malgré son titre, semble vouloir se tenir loin des controverses politiques...

Heureusement, il y a des anglos qui entretiennent encore cette capacité de rire de la politique et de ce qui les inquiète sans pour autant minimiser les enjeux réels. Une faculté qu'on semble avoir perdue. Et pourtant, comme le montre le film *Anglo Blues*, si le domaine privé se doit de se dépolitiser dans certains cas, il y a lieu de s'inquiéter lorsque des aspects du domaine public, comme l'humour, subissent le même sort.

Je n'y peux rien, j'ai le blues des Cyniques! Dites donc messieurs, ça ne vous intéresserait pas de reprendre du service? Dieu sait qu'on en aurait besoin...

À PROPOS

... d'aspects méconnus de la pauvreté

Au delà du revenu... Le revenu n'est qu'un des aspects du problème de la pauvreté. Ainsi, elle est liée à l'incidence plus élevée de certains problèmes de santé physique et psychologique. Sur le plan social, difficultés d'apprentissage, absentéisme et décrochage sont plus fréquents chez les enfants pauvres. Dans les milieux pauvres, les risques de connaître la délinquance juvénile, la violence conjugale, la négligence et la violence envers les enfants sont traditionnellement plus élevés.

Ce portrait d'ensemble peut donner à penser que les personnes pauvres constituent un groupe homogène. Ce n'est pas le cas. On y retrouve des individus nés en milieu défavorisé qui n'arrivent pas à se sortir du cercle vicieux de la pauvreté. On y trouve aussi de plus en plus d'individus qui se croient à l'abri de la pauvreté. Ce sont les «nouveaux pauvres», victimes des licenciements, travailleurs déclassés, professionnels sans contrat, chômeurs diplômés.

Conseil de la santé et du bien-être, avril 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

L'emprise des câblodistributeurs dans le domaine des télécommunications

Le CRTC ne répond plus

La télévision communautaire a été reléguée au rôle de simple avantage concurrentiel

MICHEL PICHETTE

Forum montréalais de la télévision communautaire inc.

Faisant une fois de plus confiance aux vertus de l'autoréglementation et à la bonne conscience citoyenne de l'industrie des communications, le CRTC vient d'annoncer (avis public 1997-25) son intention de prescrire un nouveau règlement qui n'obligera plus les câblodistributeurs à offrir la télévision communautaire. Le CRTC fait encore une fois un autre pas vers le fait de considérer la communication comme un simple service régi par la loi générale du commerce où l'accès et le droit des citoyens à la communication sont ignorés au profit d'une simple logique de consommation et d'avantage concurrentiel. Au nom de la libre concurrence,

**Le CRTC fait
de l'espace public
des communications
un territoire contrôlé
par les seules
entreprises privées**

Se réfugiant dans des considérations plus attentives aux discours et aux demandes de l'industrie qu'à ceux des citoyens, le CRTC considère qu'après plus de 25 ans d'existence, le canal communautaire est déjà un moyen suffisamment efficace d'établir une présence locale et de promouvoir une image positive auprès des abonnés pour que les câblodistributeurs n'envisagent pas de le faire disparaître. Comment s'attendre à ce que la déréglementation annoncée les conduise à faire mieux ce qu'ils font déjà de façon inégale ou ne font pas du tout dans un contexte de réglementation? Comment pourront-ils faire mieux quand le CRTC annonce aussi qu'il exigera d'eux moins d'investissements financiers dans le canal communautaire que ce qu'il leur demande actuellement? Comment sera-t-il plus qu'aujourd'hui possible qu'ils ne déterminent pas seuls les orientations de «leur canal communautaire», qu'ils interagissent vraiment avec les communautés de leur territoire et qu'ils prennent les mesures appropriées pour le rendre accessible à ses citoyens et à leurs divers organismes communautaires? Il est à parier, enfin, qu'avec l'autre annonce du CRTC visant à faire disparaître l'obligation d'être abonné au service de base pour avoir accès aux chaînes spécialisées, les câblos trouveront là, comme ils ont déjà largement commencé de le faire, une occasion marchande de plus d'en faire un «service spécialisé de programmation locale», un canal dévoué à la promotion de leur image et de leur service de base dont la rentabilité est principalement évaluée à l'aune des cotes d'écoute et de la rentrée de nouveaux abonnés plutôt qu'à celle du service rendu à la communauté.

Dans l'indifférence totale de tous les grands médias, les citoyens se sont ainsi fait annoncer en mars dernier qu'ils perdront les avantages d'une politique qui leur permettait jusqu'ici d'avoir des recours publics pour s'assurer d'un minimum de droit de regard et de participation effective aux orientations des programmes de leur canal communautaire. Avec la déréglementation annoncée, il ne sera plus possible à un organisme comme le Forum ou à des corporations autonomes de télévision communautaire d'intervenir auprès du CRTC pour qu'il rende conditionnel le renouvellement de licence d'un câble à son respect des règles de financement et des orientations prescrites par une politique. Par exemple, c'est grâce à l'existence de la politique remise en question par le CRTC que des groupes de citoyens, dont le Forum, ont pu, en 1994, inciter ce dernier à renouveler pour seulement trois ans (au lieu de sept ans) la licence de Vidéotron en la contraignant à investir 3,5 % de ses recettes dans la TVC plutôt que 1,5 %,

à améliorer la qualité de ses moyens techniques et à se mettre mieux à l'écoute des citoyens de sa communauté.

L'annonce de déréglementation que vient de faire le CRTC signifie en clair la fin annoncée de la télévision communautaire qui, avec ses qualités et malgré ses défauts, constitue jusqu'ici, dans le paysage télévisuel québécois et canadien, avec les radios et la presse communautaires, les réseaux de communautaire et les cinéastes-vidéastes indépendants, l'un des rares remparts de l'expression libre des citoyens. Doit-on commencer de s'inquiéter de ce qu'il adviendra des radios communautaires quand, le moment venu de renouveler leur propres licences, elles devront se soumettre à la même philosophie et aux mêmes règles de concurrence qui imposent les grandes entreprises de radiodiffusion? Qui va alors défendre le droit des citoyens à avoir accès à des bandes de fréquence?

L'annonce du nouveau cadre de réglementation du CRTC survient dans un contexte d'extinction progressive de toute volonté politique d'assurer l'existence à long terme des radios et des télévisions publiques, un contexte où tout l'univers public de la communication se trouve progressivement dépourvu du droit de regard démocratique des citoyens et exposé aux dangers du triomphe de la «pensée unique». L'univers des communications voit ainsi se rétrécir l'éventail des lieux et des formes d'expression différente et libre pour les citoyens. Il prive ainsi un peu plus chaque jour notre société de l'accès aux richesses de l'expression diversifiée et des manifestations de la créativité qui permettent de voir, de débattre d'idées, de penser et d'imaginer autrement. Il prive notre société d'une expression non contrôlée par les entreprises de plus en plus monolithiques de l'information, de la pensée et de la culture, dont nous assistons sans défense à l'édification nationale et mondiale.

L'importance sociale et culturelle grandissante que prennent aujourd'hui et que prendront encore davantage demain les moyens de communication écrits, électroniques et informatiques doit dorénavant faire l'objet d'une préoccupation aussi prioritaire que la sécurité du revenu, la santé et l'éducation de la part de nos gouvernements et des instances comme le CRTC. Les politiques de communication de ces derniers doivent commencer, contrairement à ce qu'ils continuent de faire encore aujourd'hui, à prendre le parti des citoyens et, plus que jamais, leur garantir l'accès et le soutien quand ils décident de faire des médias à leur façon, autonomes et libres des velléités marchandes des entreprises.

Dans les années 1970, le CRTC avait décidé d'obliger les câblodistributeurs à offrir un canal communautaire en vertu de la situation monopolistique qu'ils occupaient. Si la situation actuelle est différente à cause de l'arrivée de nouveaux distributeurs de services de radiodiffusion, elle ne l'est pas pour les citoyens qui font toujours face à un monde de communication entièrement contrôlé par l'industrie. Nous ne voyons pas dès lors ce qui a tant changé pour conduire le CRTC à relever ces entreprises de câblodistribution, comme les autres d'ailleurs, de leurs responsabilités sociales. Qu'est-ce qui a tant changé du point de vue des citoyens pour faire disparaître du paysage canadien la politique d'accès public («public access») que pourtant nos voisins des États-Unis continuent de maintenir?

Toutes ces raisons amènent le Forum montréalais de la télévision communautaire à demander au CRTC de suspendre ses intentions d'appliquer le nouveau cadre de réglementation annoncé tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas tenu une audience publique sur le présent et l'avenir de la télévision communautaire à la lumière des nouvelles réalités du paysage industriel et technologique plus complexe que nous connaissons.



ARCHIVES LE DEVOIR

Les câblodistributeurs ont la voie libre pour faire du monde des communications un lieu de pensée unique totalement débranché de la réalité des citoyens et dangereux pour l'expression d'idées multiples et différentes.

Une taxe à l'échec pour les collèges?

Le ministère de l'Éducation risque d'amener les cégeps à tricher dans l'évaluation des apprentissages

ANDRÉ PAINCHAUD

Professeur de français au cégep de Saint-Jérôme

Il semble qu'une décision récente du ministère de l'Éducation concernant le financement des cégeps soit passée à peu près inaperçue. Les cégeps apprennent, en décembre dernier, que dorénavant on allait tenir compte du taux de réussite des élèves d'un collège dans le calcul servant à établir son financement. Le ministère a déjà calculé le taux de réussite des élèves pour chacun des collèges, pour les trois dernières années, ce taux étant le nombre total des cours réussis sur le nombre total des cours suivis. On a ensuite calculé le taux moyen de réussite de l'ensemble des élèves du réseau collégial pour ces trois mêmes années. Les collèges dont le taux de réussite se situera sous cette moyenne verront leur financement diminuer. Cette mesure vise, écrit un fonctionnaire du ministère dans la lettre annonçant cette décision aux collèges, «l'amélioration de la réussite scolaire».

On croit rêver. Quel sens une telle décision peut-elle avoir? Comment le fait de réduire le financement d'un collège peut-il entraîner une amélioration de la réussite de ses élèves? Pense-t-on que moins un collège disposera d'argent, mieux ses élèves réussiront? Y aurait-il au ministère quelque disciple de François d'Assise qui voudrait faire découvrir aux éducateurs les vertus de la pauvreté? On a peine à le croire. On se dit que ce genre de réflexion ne ressemble pas tellement à celui que pratiquent d'habitude les fonctionnaires. On n'arrive vraiment pas à saisir la logique qui sous-tend cette décision.

Essayons donc d'imaginer comment, pour leur part, les administrateurs des collèges qui verront leurs budgets diminuer par l'application de cette mesure vont réagir. Trois solutions semblent à première vue possibles pour eux: 1- se montrer plus sélectif dans l'admission des élèves, de façon à admettre le moins possible d'élèves susceptibles de faire baisser le taux du collège; 2- demander aux professeurs de hausser les notes et de

réduire le nombre des échecs; 3- demander aux élèves d'accroître les efforts qu'ils consacrent à leurs études.

Comme le financement des cégeps dépend aussi des effectifs (la clientèle, dans le jargon des fonctionnaires), si l'on est plus sélectif à l'entrée, ce que l'on gagnera en augmentant le taux de réussite, on le perdra, en partie ou en totalité, en réduisant les effectifs. Il est vrai, par contre, que les élèves faibles ne restent souvent pas bien longtemps au cégep; ils constituent des effectifs fragiles. La première solution, si l'on envisage sérieusement d'y avoir recours, demandera donc que l'on effectue de savants calculs afin de décider, d'abord, si elle vaut la peine d'être retenue, puis, si l'on choisit de le faire, à quelle catégorie de candidats elle devra être appliquée pour être rentable. Pour améliorer la réussite, on limiterait donc tout simplement l'accès au cégep. Si c'est la solution que le ministère souhaite voir retenir par les collèges, parler d'amélioration de la réussite est un mensonge: il faudrait plutôt parler de sélection. Et pourquoi alors le ministère ne prendrait-il pas lui-même cette décision? A moins que ce ne soit pas cette solution qu'il souhaite voir retenir par les collèges...

Si les administrations de collège ne choisissent pas la voie de la sélection, ils pourront toujours se rabattre sur la deuxième solution: demander aux professeurs de tripoter les résultats, de «normaliser» les notes, c'est-à-dire de tricher avec l'évaluation. Or, l'une des conclusions de la commission parlementaire sur l'enseignement collégial présidée par Mme Robillard, tout comme l'une des conclusions des récents États généraux de l'éducation, était plutôt qu'il fallait accroître la rigueur dans l'évaluation et hausser le niveau d'exigence. Les collèges vont donc se trouver devant un dilemme: ils devront choisir entre la qualité et le financement. On peut être sûr que les gros sous vont parler, et fort. Peut-être les directeurs des finances réussiront-ils à avoir le dessus sur les directeurs

des études et finira-t-on par dire: «Au diable la qualité des diplômes et vive le fric!» Est-ce vraiment ce que recherchent les fonctionnaires?

Par ailleurs, si les collèges faibles réussissent à augmenter leur taux de réussite, c'est la moyenne des collèges qui va monter du même coup, mais il va toujours y avoir des collèges plus faibles et des collèges plus forts. Peut-être même les collèges forts se verront-ils dépassés par certains des faibles qui auront appliqué le genre de solutions que nous évoquons ici. Il ne restera plus aux premiers qu'à adopter à leur tour les mêmes solutions pour que l'on en revienne au point de départ. Peut-on rien imaginer de plus absurde?

Le fait de calculer un taux moyen de réussite pour l'ensemble des élèves du réseau constitue aussi, à sa base même, une injustice flagrante envers bon nombre de collèges. En effet, dans une région comme celle de Montréal, et cela est sans doute aussi vrai pour la région métropolitaine de Québec, certains collèges se sont fait avec les années, pour des raisons qu'il serait trop long d'examiner ici, une réputation qui leur permet de remplir toutes les places qu'ils ont à offrir avec les meilleures candidatures reçues. D'autres collèges, par contre, acceptent les élèves les plus faibles afin de combler les places qui restent disponibles chez eux. Le ministère a d'ailleurs déjà fait pression dans le passé sur des collèges pour qu'ils acceptent tous les élèves qui désirent aller au cégep et qui répondent aux conditions minimales d'admission. A l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal et de Québec, les collèges n'ont pas le choix d'accepter tous les candidats qui remplissent les exigences minimales. Ces collèges restent donc toujours injustement défavorisés par la nouvelle formule de financement, si l'on estime que les collèges des deux régions métropolitaines ont, quant à eux, la possibilité de travailler à améliorer leur réputation.

**Veut-on faire assumer
par les collèges
la responsabilité
d'un choix dont on
sait très bien qu'il
sera controversé?**

Messieurs les fonctionnaires, ou bien votre décision est de faire de la sélection à l'entrée, mais vous voulez faire assumer par les collèges la responsabilité d'un choix dont vous savez très bien qu'il sera controversé. Et en ce cas, parler d'amélioration de la réussite est un grossier mensonge qui relève de la plus pure langue de bois. Ou bien votre décision est de normaliser les notes, et il faut alors dire que vous allez saboter complètement un système d'évaluation des apprentissages qui ne se porte déjà pas très bien. Ou alors vous voulez que les collèges s'adressent aux élèves pour leur demander d'accroître les efforts qu'ils consacrent à leurs études. Mais alors, pourquoi passer par les collèges? C'est aux élèves eux-mêmes, directement, que le ministère doit s'adresser, à tous ceux parmi eux qui mènent une double vie: travail rémunéré et études. Il faut en effet faire comprendre à tous ces jeunes consommateurs, pour qui la voiture, les sorties, les voyages, les beaux vêtements, l'autonomie financière à l'égard des parents sont en train de devenir des besoins essentiels à combler dès maintenant, que l'État n'a pas les moyens de les laisser prendre leurs études à la légère. Il faut aussi faire comprendre aux parents qui l'ont oublié qu'ils ont des responsabilités à l'égard de leurs enfants. Le ministère a déjà commencé, d'ailleurs, à agir dans ce sens en imposant des frais de scolarité à ceux qui échouent à des cours, mais on a peut-être attendu un peu trop longtemps pour le faire car les élèves trouvent maintenant normale la vie qu'ils mènent. En tout cas, c'est dans ce sens que le ministère doit faire porter ses efforts et il est mieux placé que les collèges pour agir efficacement à cet égard car c'est lui qui accorde l'aide financière à ceux parmi les élèves qui en ont besoin et c'est lui qui peut décider d'exiger des frais de scolarité. Les beaux discours ne suffisent pas pour convaincre les élèves de se consacrer plus sérieusement à leurs études, mais les collèges en sont à peu près réduits en ce domaine aux beaux discours. Ou à la menace de l'échec scolaire... Mais ce n'est pas en augmentant le nombre des échecs qu'un collège va améliorer son taux de réussite...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Deronde, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétariat); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétariat à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le vin est tiré...



LE DEVOIR

LE COUTURIER français Pierre Cardin, également propriétaire du prestigieux restaurant parisien Maxim's Pierre Cardin, a présenté hier à la presse une bouteille de quatre litres du fameux Bordeaux Château Margaux 1908 qu'il entend bientôt mettre en vente. Pierre Cardin a décidé de vendre, à l'occasion d'une vente aux enchères qui se tiendra le 4 juin, 8000 des 100 000 bouteilles entreposées dans la cave à vin de son restaurant parisien.

EN BREF

Suicide d'un membre de la Porte du paradis

San Diego Reuter — Un membre présumé de la «Porte du paradis» a mis fin à ses jours hier, plus d'un mois après le suicide collectif de 39 membres de la secte. Un porte-parole de la police de San Diego a déclaré qu'un autre homme, également membre présumé de la secte, avait tenté de se suicider mais avait survécu et était hospitalisé. Ils ont été découverts dans un hôtel proche d'Encinitas, en Californie. L'identité des deux hommes et le mode de suicide n'ont pas été divulgués. Les 39 membres de la secte retrouvés le 26 mars dernier dans une villa cossue de Rancho Santa Fe, près de San Diego, avaient absorbé un mélange de barbituriques et d'alcool et ils s'étaient allongés, tous vêtus de la même façon, avec des sacs en plastique sur la tête. Ces 21 femmes et 18 hommes, âgés de 20 à 72 ans, espéraient ainsi rejoindre un ovni derrière la comète Hale-Bopp. Quelques jours plus tard, le 1er avril, un homme de 58 ans a été retrouvé mort dans une habitation isolée du nord de la Californie. Il avait laissé une note expliquant qu'il s'était suicidé dans l'espoir de rejoindre les autres membres de la «Porte du paradis».

Sergent condamné à 25 ans de prison

Washington (AFP) — Un sergent-instructeur de la base d'Aberdeen (Maryland), reconnu coupable la semaine dernière de 18 viols sur des jeunes recrues féminines, a été condamné hier à 25 ans de prison par un tribunal militaire, a annoncé un porte-parole de l'armée. Le sergent Delmar Simpson, 32 ans, accusé d'avoir violé à plusieurs reprises six jeunes filles, risquait une peine maximale de réclusion criminelle à perpétuité pour chacun des chefs d'inculpation. Dénonçant une discrimination raciale contre son client, l'avocat de l'accusé, Frank Spinner, a immédiatement annoncé son intention de faire appel de ce jugement. Selon lui, le sergent-instructeur Simpson, qui a admis devant le tribunal avoir eu des relations sexuelles consensuelles avec certaines recrues, a fait office de bouc-émissaire parce qu'il était noir. «Je pense que le message que [ce tribunal] envoie aux sergents instructeurs est celui-ci: si vous êtes noir, un sergent-instructeur noir de l'armée, vous êtes une espèce en danger», a affirmé M. Spinner au cours d'une conférence de presse suivant le verdict. «Cette accusation est absurde. Cette affaire est une affaire de violence sexuelle», a rétorqué le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Pour la version Internet (514) 278-6060
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ALENA «Il nous faut envisager toutes les éventualités [...] et être prêts»

SUITE DE LA PAGE 1

West, de la Californie ou de la côte Est, vont chercher à obtenir de meilleures conditions, un meilleur "deal", a-t-il déclaré au *Devoir*. «C'est égoïste, c'est dur, mais tel est notre intérêt», a ajouté en souriant M. Campbell.

Sorte de «Mr. Québec» sur la scène parlementaire de Washington, Tom Campbell n'est pas n'importe qui. L'automne dernier à Washington, c'est lui qui avait organisé — le 25 septembre — des audiences sur la question du Québec à la Chambre des représentants. On le disait à l'époque influencé par les milieux fédéralistes radicaux du Québec, façon Howard Galganov. Mais cette fois-ci, notamment par les bons soins de certains représentants du Québec aux États-Unis, il a diversifié ses rencontres québécoises.

«Je suis venu ici pour apprendre et écouter tous les points de vue», dit ce francophile de 44 ans qui fit son voyage de noces à Québec. Ce docteur en économie de l'université de Chicago passe pour une sorte de «républicain libéral», ouvert sur les questions sociales tout en étant économiquement conservateur.

«Je trouve extrêmement dommage, a déclaré M. Campbell au *Devoir*, que la politique étrangère du gouvernement américain sur une question comme celle-là ne fonctionne qu'en mode "gestion de crise". Nous avons besoin de prévoyance, il nous faut envisager toutes les éventualités sur l'avenir constitutionnel du Canada, et être prêts.»

Thèses concurrentes

La déclaration-massue de M. Campbell, sur la symétrie d'une éventuelle renégociation commerciale avec le Québec et le Canada, tend à enlever aux fédéralistes un argument contre les souverainistes, bien qu'elle contredise, en fait, les discours dominants des deux bords.

En cas de souveraineté du Québec, en effet, différentes thèses se disputent quant à déterminer le statut du nouveau pays et celui du ROC face aux ententes et traités internationaux qui lient actuellement le Canada fédéral.

Chez les spécialistes des questions commerciales et du droit international, la théorie de la «table rase» (clean slate), selon laquelle tout devient renégociable advenant une sécession, le dispute à celle de «l'État successeur», selon laquelle tous les droits, obligations et traités de l'ancien

pays sont automatiquement reconduits et maintenus.

D'un côté, les représentants souverainistes affirment que l'adhésion d'un Québec indépendant à l'ALENA ne serait qu'une formalité, étant donné l'ardent zèle libéraliste des Québécois, et l'intérêt bien compris de tous — États-Unis, Canada, Québec — à maintenir les choses en l'état. En quelque sorte, le ROC et le Québec seraient alors tous deux, selon ce point de vue, des «États successeurs».

De l'autre côté, les leaders fédéralistes rétorquent au contraire que ce serait l'enfer pour le Québec, lequel devrait alors tout reprendre de zéro, et, qui plus est, dans une position de grande faiblesse — alors que le ROC, lui, serait de plein droit l'unique «État successeur».

Les deux ont tort, dit en substance M. Campbell. Selon le *congressman*, la réouverture «from coast to coast» de l'ALENA, advenant la souveraineté du Québec, s'explique en bonne partie par le fait que l'Accord de libre-échange relève non seulement de la présidence ou du Sénat américains, mais également de la Chambre des représentants — qui est, on le sait, ouverte à tous les vents des lobbies de tout poil.

ALLOPHONES

SUITE DE LA PAGE 1

dans les autres provinces canadiennes et 19,8 % à l'étranger.

L'aspect le plus intéressant du rapport de 1995 — mais aussi le plus complexe — concerne la notion de transfert linguistique: les élèves qui décident de parler une langue autre que leur langue maternelle.

De façon générale, signalons d'abord que 35,8 % des élèves de la CECM ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, alors que près de 27 % des élèves parlent à la maison une langue «autre».

Selon les données recueillies, 17,2 % des élèves du secteur français de la CECM ont effectué un transfert linguistique, et de ce nombre, 94,7 % ont choisi de faire le saut vers le français.

La démographie de la CECM, Mme Hoang-Tran, a calculé les transferts dans les sept différents regroupements administratifs de la CECM, et le calcul démontre que dans les regroupements où les francophones ne sont pas majoritaires, le transfert linguistique vers le français est similaire sinon plus élevé que dans les regroupements administratifs où les francophones sont en majorité.

A première vue, écrit la démographe, «les résultats du transfert linguistique semblent contredire la perception courante, présumant que la concentration des élèves allophones nuit à la francisation».

En fait, ajoute-t-elle, «il est logique que les élèves dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais communiquent entre eux dans la langue apprise à l'école, qui est le français».

La Charte de la langue française, toujours selon Mme Hoang-Tran, aurait donc «un impact évident sur l'usage du français chez les allophones».

La chercheuse continue ensuite son raisonnement avec de nouveaux chiffres, qui tiennent compte de la répartition des allophones dans les cégeps, à la sortie du secondaire.

Les données, compilées à partir des systèmes gouvernementaux, indiquent en effet qu'en 1995, près de 45 % des allophones avaient choisi de s'inscrire dans un cégep francophone, une statistique qui se compare à 43,2 % en 1992 et à... 16,3 % en 1983.

De façon générale, l'étude de la CECM trace le portrait d'une commission scolaire formant une «société des nations», selon les mots de l'auteure.

Ainsi, les 89 659 élèves de la CECM (au 30 septembre 1995) proviennent de 150 pays du monde et parlent plus de 70 langues maternelles.

Moins de 60 % des élèves, soit 58,4 %, avaient le français comme langue maternelle. Notons qu'en 1991, la proportion d'élèves ayant le français comme langue maternelle s'élevait à 61,3 %.

A ce sujet, il est intéressant de constater la progression de l'espagnol.

En 1991, 61,3 % des élèves avaient le français comme langue maternelle, 6,1 % l'anglais, 7,1 % l'italien et 5,4 % l'espagnol.

Mais en 1995, la proportion se lit comme suit: 58,4 % ont le français comme langue maternelle, 6,8 % l'espagnol, 5,7 % l'anglais et 5,3 % l'italien.

Dernière donnée qui permet de mieux comprendre la place des élèves issus de communautés diverses à la CECM: la proportion d'écoles comportant des élèves allophones.

Ainsi, toujours au 30 septembre 1995, 43 des 165 écoles du secteur français de la CECM comptent plus de 50 % d'élèves allophones.

De façon plus détaillée, sur les 136 écoles primaires du secteur français, huit écoles comptent plus de 75 % d'élèves allophones, et 28 écoles en ont entre 50 et 75 %. 31 écoles comptent entre 25 et 49 % d'allophones.

En ce qui concerne les écoles secondaires, toujours au secteur français uniquement, trois écoles sur 29 comptent plus de 75 % d'élèves allophones, quatre écoles en comptent entre 50 et 75 %, et 12 écoles en comptent entre 25 et 49 %.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

André Ménard, responsable de la programmation du Festival de jazz de Montréal.

JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

un maximum de 65 \$ pour certaines places des spectacles présentés à la salle Wilfrid-Pelletier. Restons économiques: la gamme médiane varie entre 25 et 35 \$.

Deux choses, deux aspects distinguent quelque peu cette dix-huitième édition de la précédente. Après un hiatus de deux ans, le piano reprend ses droits. À cet instrument, toute une série a été consacrée. Elle se tiendra au TNM. Le programme de *Piano, Piano?* Geri Allen, Lorraine Desmarais, Gonzalo Rubalcaba, Jackie Terrason, Junko Onishi, Martial Solal, Cyrus Chesnut, James Williams, Eliane Elias, Stephen Scott, Renee Rosnes, D. D. Jackson, Carla Bley et... Tommy Flanagan.

Le deuxième distingué de cette année a un nom: Blue Note. Étiquette légendaire du jazz, Blue Note, présidée aujourd'hui par Bruce Lundvall, présente hier à la conférence de presse, sera représentée par douze artistes. Et notamment, voire surtout, par Jackie McLean.

Artiste phare de l'étiquette Blue Note pendant les années 50 et 60, ce saxophoniste immense symbolise à lui seul une esthétique, un battement du jazz. Le compositeur de *Little Melonae* et autres rythmes saisissants se produira le 27 juin au Spectrum dans le cadre de *Jazz Beat*.

Ce sont le tromboniste Ray Anderson et le guitariste Bill Frisell qu'André Ménard a choisis pour animer la série *Invitation* qui permet à chaque artiste de se produire quatre journées consécutives. Fait particulier, ces deux artistes ont l'humour comme dénominateur commun. Anderson comme Frisell joueront respectivement en duo, trio, quartet, quintet. La série *Invitation* se tiendra à la salle du Gesù.

L'autre musicien que les amateurs de la note bleue pourront entendre à plusieurs reprises s'appelle... Pat Metheny. Le guitariste du Missouri jouera en duo avec le contrebassiste Charlie Haden, en quintet avec notamment le saxophoniste Michael Brecker, en quartet avec le guitariste britannique Derek Bailey, réputé outre mer pour son avant-gardisme, et fera des sauts ici et là. Des sauts qui n'ont pas encore été déterminés.

Enfin, trois fois, mille fois enfin, John Zorn s'en vient. Personnalité musicale très éclectique, principal animateur de la Knitting Factory à New York, l'homme qui déteste les médias — ce qui n'est pas nécessairement un mal ou un défaut — prendra possession du Gesù le 27 juin à 23h dans le cadre de *Jazz dans la nuit*.

Cette année, cette série produite par Radio-Canada se présente sous un jour plus... Des risques, et c'est tant mieux, ont été pris. Qu'on y songe: on entendra le Vienna

Art Orchestra, le duo Leon Parker, batteur extraordinaire, et Steve Wilson, saxophoniste incisif, le trompettiste Enrico Rava, le trio de Dino Saluzzi, le quartet de Lee Konitz, l'accordéon de Richard Galliano, et surtout, surtout, le baryton de Hamiet Bluiett. Mettons qu'au baryton, Bluiett est le plus passionnant.

Baptisée *Voix du monde*, une série a été consacrée exclusivement aux voix féminines. Outre Yma Sumac, Jeri Brown, Mavis Staples, Marianne Faithfull, Karen Young, Mari Bone, Jane Siberry, Patricia Barber et Madeleine Peiroux ont été invitées.

Dans la série *Jazz d'ici*, quatre dates sont à retenir: celle du 28 juin pour le trio du pianiste Steve Amirault, celle du 2 juillet pour le trio du pianiste Jean Beaudet, celle du 3 juillet pour le trio du saxo baryton Charles Papasoff et celle du 4 juillet pour la Basse section de Frédéric Alarie.

Quoi d'autre? Les Foufounes électriques sont de la fête. C'est là que la série *Groove*, testée l'an dernier au Spectrum en haut, élira domicile. Et alors? On entendra des orchestres américains, anglais, montréalais, français, et de science-fiction. La série *Groove*, ça se résume peut-être par l'expression: *Modern Heart Beat*.

Comme l'an dernier et les années d'avant, le *Jazz contemporain* s'entendra au Musée d'art contemporain. Dans cette série, il faut au moins retenir le nom de Bern Nix, guitariste d'Ornette Coleman pendant plusieurs années. Il sera accompagné par le batteur Newman Baker et nul autre que Fred Hopkins à la contrebasse.

Puis... Le 2 juillet... Le 2 juillet, à 21h au Spectrum, en première partie de Ben Harper, la scène sera occupée, colonisée, par l'un des plus grands bluesmans qui soient. On a nommé Rural L. Burnside. Le truc de ce guitariste et chanteur électrisant à tous égards, c'est le blues de la poussière. Ben Harper, il est bon. Il n'y a aucun doute. Mais Burnside, c'est autre chose.

Avant de conclure, on rappellera qu'il y a un mois de cela, le FJM avait annoncé les venues de Tony Bennett, Manhattan Transfer, Nancy Wilson, Herbie Hancock, John McLaughlin, Joe Lovano et George Benson.

C'est Oliver Jones qui signera le spectacle de fermeture le 5 juillet en compagnie du Boss Band de Rob McConnell.

Histoire de se mettre en bouche, on vous conseille d'assister au show que le guitariste Philip Catherine (il a enregistré avec Dexter Gordon, Chet Baker et bien d'autres), la pianiste Nathalie Loriers, le contrebassiste Salvatore La Rocca et le batteur Hans Van Oosterhout donneront ce soir au Gesù dans le cadre de la série *Saison jazz*.

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

tard, en fin de journée, il s'est rendu dans le château fort souverainiste du Saguenay, à Chicoutimi.

L'absolution donnée à Québec par M. Charest en matinée et son incursion en territoire hostile en soirée ne sont d'ailleurs probablement pas étrangères à la publication d'autres sondages qui montrent une certaine remontée du PC au Québec. Serait-il en train de courtiser l'électorat que l'on qualifie, à défaut de mieux, de nationaliste mou? Interrogé à ce sujet, il préfère parler de son désir d'être le premier ministre de tous les Canadiens sans exception — ce que, évidemment, M. Chrétien ne serait pas selon lui.

Toujours est-il que c'est M. Chrétien, et non le Bloc québécois, qui a été hier la cible des attaques conservatrices. Jean Charest l'a accusé d'avoir réduit les transferts de six milliards de dollars «sans préparation, sans planification et sans consultation», voire de n'avoir même pas attendu les recommandations du Forum national sur la santé que les libéraux avaient eux-mêmes mis sur pied.

La santé prend de plus en plus de place en ce début de campagne. On se souviendra que, la semaine dernière, M. Chrétien avait annoncé dès le deuxième jour de la campagne un relèvement graduel, allant jusqu'à 1,5 milliard de dollars annuellement à compter de l'an 2000, du plancher des sommes dévolues en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Dès lors, le premier ministre s'était présenté en grand défenseur du système de santé au Canada, évitant commodément de souligner que le TCSPS, instauré par le gouvernement libéral, a ramené tous les versements aux provinces

en une seule enveloppe et n'oblige pas celles-ci à consacrer une somme donnée à la santé.

Selon M. Charest, son adversaire libéral a un sacré toupet de se présenter ainsi en protecteur d'un système qu'il a «en bonne partie» contribué à charcuter par ses politiques à courte vue. Le PC, lui, tient plutôt à proposer une «garantie» en matière de santé. Il soutient qu'arrivé au pouvoir, il mettrait fin aux compressions, réinjecterait aussitôt 1,4 milliard par année dans le système de santé et soumettrait aux provinces une offre de «cogestion».

En vertu de ce principe, les cinq grands principes régissant les soins de santé au Canada — gratuité, universalité, transférabilité, etc. — demeureraient la «base» du système, et y seraient adjointes des normes nationales à être négociées. Une fois une entente conclue, Ottawa convertirait ses transferts en argent en transferts sous forme de points d'impôt afin d'assurer, dit M. Charest, que personne ne puisse plus désormais y manier la hache comme l'a fait le gouvernement actuel.

Une telle façon de fonctionner, a-t-il ajouté, serait de nature à permettre aux provinces de gérer leur réseau de santé avec plus d'argent, une plus grande marge de manœuvre et plus de «prévisibilité» que ce à quoi elles ont droit actuellement.

Étrangement toutefois, lorsqu'on lui a fait remarquer que le premier ministre de l'Alberta Ralph Klein avait amorcé les compressions dans la santé bien avant Jean Chrétien, M. Charest a plutôt noté que M. Klein avait «mis en forme l'ordre du jour pour une bonne partie du pays» en prônant l'équilibre budgétaire et que M. Chrétien n'avait que «suivi loin derrière, comme il le fait si bien».

«Mais il l'a fait sans aucune forme de planification», a pris soin d'ajouter le chef du PC. Et de préciser que «cette campagne porte sur le rôle du gouvernement national», pas celui des provinces...

Dans sa brève allocution, le leader conservateur s'est aussi chargé de tourner à nouveau en dérision la deuxième édition du Livre rouge libéral, dévoilée la semaine dernière et qui lui a attiré les reproches de M. Chrétien après qu'il l'eut, il y a deux jours, «apprêtée» au barbecue avec des oignons. M. Charest a notamment relevé que le Livre rouge II prônait des choses inutiles comme la création d'un poste de commissaire à l'aquaculture et l'injection de deux millions dans une conférence internationale sur le fédéralisme. «Ça, c'est le choix de Jean Chrétien; le choix de Jean Charest, c'est de réduire les impôts et retourner cet argent dans les poches des contribuables pour créer de l'emploi, remettre de l'argent dans notre système de soins de santé et d'éducation et réduire la taille du gouvernement à Ottawa», a-t-il lancé.

Avant de quitter à destination du Saguenay, M. Charest a enfin pris le temps de faire un bilan élogieux de ses réalisations au cours de ce troisième mandat à titre de député de Sherbrooke. Mais plusieurs estiment tout de même qu'il n'a pas souvent fait acte de présence ici au cours des derniers mois.

Et il a trouvé sur son chemin son ancien collaborateur et aujourd'hui candidat libéral, Martin Bureau. Celui-ci l'attendait sur le perron du bureau du directeur d'élection du comté, où M. Charest s'est rendu hier matin pour déposer officiellement sa candidature, pour lui rappeler qu'il exige la tenue d'un débat sur les enjeux régionaux. Mais le chef conservateur refuse, sous prétexte que la courte campagne ne lui en donne pas le temps.